

Soutien au logement – Accès directs de la rue au logement

Rapport d'activités 2018



Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale

Table des matières

Edito : 20 ans de Soutien au Logement, entre innovation et reconnaissance

Synthèse du rapport d'activités « Soutien au Logement » 2018

1. Présentation du projet

1.1. Historique

1.2. Finalité

1.3. Objectifs

1.3.1. Objectifs Généraux

1.3.2. Objectifs Spécifiques

1.4. Activités

1.4.1. Travail de rue et travail de motivation au changement

1.4.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté

1.4.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)

1.4.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile

1.5. Mise en perspective avec le Housing First

1.6. Ressources

2. Statistiques et interprétation

2.1. Statistiques générales

2.2. Focus sur le groupe « entrée en logement »

2.3. Focus sur le groupe « plus d'un an en logement »

2.4. Focus sur le groupe « perdu logement »

3. Partenaires

4. Obstacles et recommandations

4.1. Les problématiques de rue

4.2. Les dispositifs utiles

5. Remerciements

Edito : 20 ans de Soutien au Logement, entre innovation et reconnaissance

En 2019, le projet « Soutien au Logement » de l'asbl DIOGENES fête son vingtième anniversaire. Depuis 20 ans déjà, le projet se donne pour double objectif, d'une part, de sortir durablement les personnes sans abri de la rue en les stabilisant en logement et, d'autre part, de prévenir l'arrivée ou le retour en rue de personnes disposant d'un logement mais éprouvant des difficultés à investir celui-ci et à s'y maintenir. Depuis sa création, ce projet met ainsi l'accent sur l'accès direct au logement et sur l'offre d'un accompagnement d'habitation adapté aux besoins de la personne.

À mi-chemin entre le travail de rue et les services d'accompagnement à domicile (et depuis quelques années les projets Housing First), le projet Soutien au Logement occupe une place totalement unique dans le paysage associatif des services d'aide aux habitants de la rue en Région de Bruxelles-Capitale (RBC.)

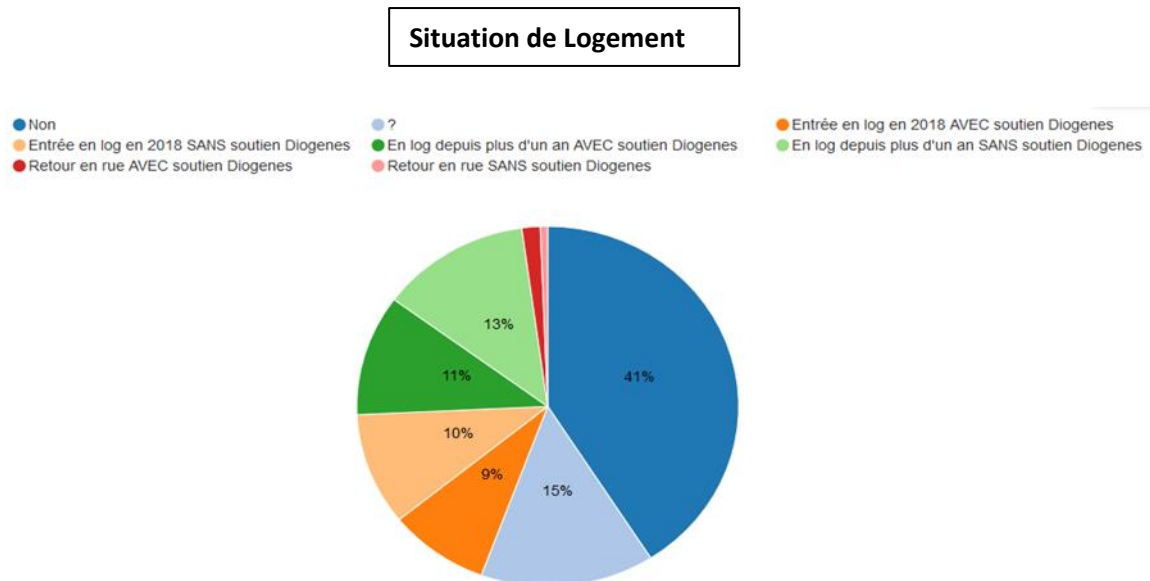
Le Soutien au Logement ancre solidement ses racines dans le travail de rue. Via la confiance interpersonnelle, qui se construit au sein d'une relation d'aide aussi inconditionnelle que possible, le thème du logement peut prendre graduellement plus de place dans l'accompagnement. Grâce aux moyens attribués au projet Soutien au Logement, l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES a la possibilité de développer cette attention particulière pour le logement dans la méthodologie de travail qu'elle applique au quotidien. Ce faisant, les transitions entre deux situations de vie (passage de la rue au logement) et entre deux dispositifs d'aide (travail de rue-accompagnement à domicile) peuvent se faire avec plus de douceur et de fluidité. Ainsi, un accompagnement psycho-social ne doit pas brusquement s'arrêter au moment d'une entrée en logement, mais peut être transmis progressivement vers un réseau construit autour du logement. À l'inverse, les travailleurs de rue ne doivent plus attendre qu'une personne perde effectivement son logement, ni que les services adéquats soient mis en place, avant d'entamer un travail d'accompagnement et de soutien.

Indépendamment du fait que la personne vive effectivement dans la rue, ou qu'elle vive encore en logement mais s'approche de plus en plus de la réalité de la rue, les objectifs sont identiques : réaliser une première stabilisation dans le logement et mettre en place un réseau d'aide et de soins autour de la personne pour conforter cette stabilisation plus durablement. Le relais vers les services d'accompagnement à domicile / de Housing First et la construction d'un réseau d'aide et de soins autour de la personne, permet à l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES de transmettre au fur et à mesure la relation de confiance à ces services partenaires. Ce qui, en conséquence, libère du temps aux travailleurs de rue afin de leur permettre d'assurer une présence en rue plus importante et de se rendre disponibles à de nouvelles rencontres.

Cependant, la grande force du projet Soutien au Logement semble en même temps être son talon d'Achille. Malgré 20 ans d'efficacité, ce projet ne bénéficie toujours pas d'une reconnaissance structurelle, et survit d'année en année sur base des subsides en initiative. Le projet Soutien au Logement n'est pas un projet de travail de rue, ni un projet de guidance à domicile ou de Housing First. C'est justement le chevauchement entre ces différents types d'intervention qui fait l'identité de ce projet, qui le caractérise profondément. Nous espérons vivement qu'il y aura une place pour ce projet dans le cadre de la nouvelle ordonnance qui régit l'aide aux personnes sans abri en RBC. Que ce projet puisse garder sa spécificité, tout en obtenant finalement une reconnaissance structurelle. C'est notre souhait d'anniversaire le plus profond !

Synthèse du rapport d'activités « Soutien au Logement » 2018

En guise d'introduction à ce rapport, nous vous présentons une synthèse des résultats les plus pertinents du projet de Soutien au Logement en 2018. Les statistiques générales seront détaillées plus loin dans le présent rapport. Notons ici que « **Soutien au Logement – Accès directs de la rue au logement** » est un projet innovant qui se situe entre le travail de rue et les services de guidance à domicile. Le projet est porté par l'ensemble de l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES.



En 2018, **654 personnes ont été accompagnées** et soutenues par DIOGENES. S'agissant de la situation en logement, nous disposons d'informations pour 645 personnes.

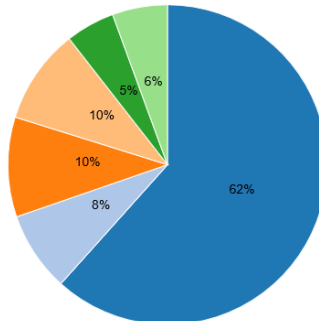
Le projet de Soutien au Logement **a sorti 55 personnes de la rue** sur un total de 120, soit près de la moitié des personnes suivies par DIOGENES et sorties de la rue en 2018.

Le projet de Soutien au Logement a participé activement à la **stabilisation en logement de 70 personnes** sur un total de 152 personnes ayant vécu depuis plus d'un an en logement.

Seules 14 personnes ont perdu leur logement en 2018 (contre 27 en 2017). C'est un indicateur très clair de la qualité de l'aide et du soutien mis en place afin de prévenir les pertes de logement. Et malgré les difficultés rencontrées, le lien est resté intact avec 10 de ces personnes après la perte de logement.

Recherche de Logement

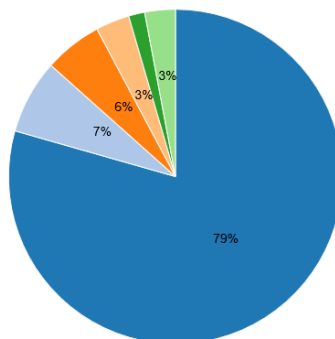
● Non
 ● ?
 ● Oui, cherché AVEC soutien Diogenes
 ● Oui, cherché et trouvé AVEC soutien Diogenes
 ● Oui, cherché SANS soutien Diogenes



Le projet de Soutien au Logement **a soutenu activement 127 personnes dans une recherche de logement**, sur un total de 195 recherches

Guidance à Domicile

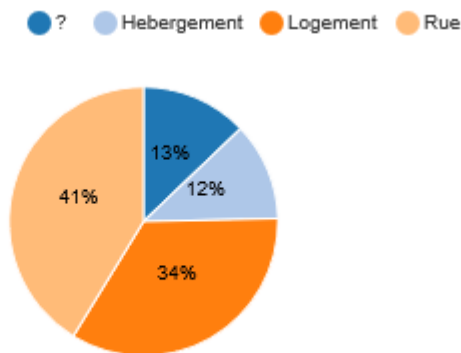
● Non
 ● ?
 ● Avec soutien Diogenes
 ● Sans soutien Diogenes
 ● Plus d'un an, avec soutien Diogenes
 ● Plus d'un an, sans soutien Diogenes



En 2018, le projet de Soutien au Logement a mis en place **36 relais vers un service de guidance à domicile**, sur un total de 57 nouvelles guidances à domicile.

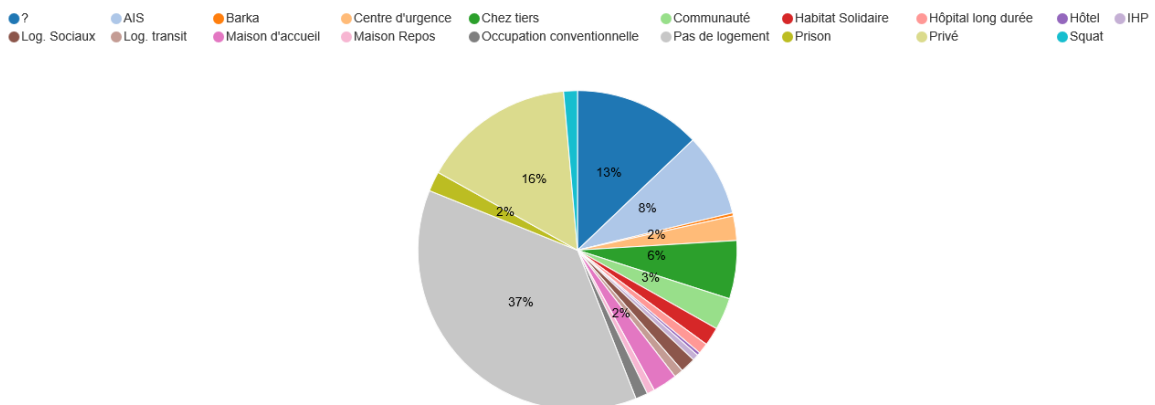
Le soutien et le renfort de l'équipe s'est avéré nécessaire pour **10 personnes qui étaient suivies par un service de guidance à domicile** depuis plus d'un an (sur un total de 29 guidances à domicile de long terme).

Type de logement



220 personnes ont habité dans un logement entendu comme **domicile** à part entière ;
76 personnes ont intégré un **hébergement temporaire** ;
266 personnes ont vécu continuellement en rue pendant l'année 2018.

Sorte de Logement



Il y a une grande diversité des types de logements intégrés par le public dans le cadre du projet de Soutien au Logement. Fait notable, les logements privés et les logements AIS représentent à eux seules la majorité des sorties de rue en 2018.

100 personnes ont intégré un **logement privé**.

54 personnes ont intégré logement géré par une **Agence Immobilière Sociale**.

1. Présentation du projet

1.1. Historique

Le projet Soutien au Logement est né en 1999 dans le cadre du Contrat de Quartier Tanneurs. Ce quartier connaissait, et connaît toujours une forte présence de personnes sans-abri. Mais on pouvait également y rencontrer un nombre de personnes qui disposaient encore d'un logement, qui étaient sur le point de le perdre, ou qui vivaient dans des logements insalubres, tout en passant leur temps dans les cafés, sur la place du jeu de balle, en buvant dans la rue avec les copains, en vivant comme... des habitants de la rue.

C'est suite à ce double constat qu'est né le projet Soutien au Logement de l'ASBL DIOGENES. L'idée d'accompagner des sorties de la rue pour des personnes sans abri d'une part, et de soutenir des personnes qui disposent encore d'un logement mais dans les faits vivent en tant qu'habitants de la rue d'autre part, voilà ce qui fait l'idée de base de ce projet. Pour le premier groupe, il s'agit d'offrir des pistes de relogement et un accompagnement à l'entrée en logement. Pour le deuxième groupe, il s'agit de faire un travail de prévention à la perte de logement et de proposer une aide à la personne pour investir et s'approprier au mieux son logement.

Faisant suite à une importante mobilisation des principaux acteurs du secteur bruxellois de l'Aide aux personnes sans-abri pour la pérennisation et le financement du projet-pilote "Soutien au logement", les Ministres successifs de l'Aide aux personnes de la Commission communautaire commune financent, depuis 2007, cette action sur une base annuelle à hauteur de 100.000 EUR.

Depuis l'obtention de ce financement, le territoire du projet Soutien au Logement ne s'est plus limité au quartier Tanneurs, mais s'est étendu à l'ensemble la Région de Bruxelles Capitale.

En 2014, le Projet faisait partie des 34 modèles inspirants retenus par le Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté dans son « Inventaire de l'Innovation Sociale en Région Bruxelloise ».

En 2016, le nom du projet a été adapté de manière à mettre l'accent sur la continuité entre le Projet et l'activité de Travail de Rue de l'asbl DIOGENES ; il se nomme désormais : « Soutien au logement – Accès directs de la rue au logement ».

1.2 Finalité

- Insérer par le logement
- Prévenir les pertes de logement
- Stabiliser en logement
- Diffuser une information de qualité sur la vie en rue
- Favoriser l'adaptation des pratiques, des institutions et des politiques
- Lutter contre l'exclusion sociale
- Favoriser la reconstruction de liens sociaux
- Développer l'émancipation et la réhabilitation sociale des personnes sans-abri
- Améliorer le bien-être des personnes sans-abri

1.3 Objectifs

Objectifs généraux

- Accompagner les habitants de la rue tout au long de leur recherche de logement
- Permettre à ces personnes de s'investir dans leur logement et leur quartier
- Développer les capacités à utiliser les ressources du quartier pour conserver le logement et résoudre les difficultés sociales et financières rencontrées
- Favoriser une amélioration de l'état des logements précaires par une prise en charge des locataires et une sensibilisation des propriétaires

Objectifs spécifiques

- Entrer en contact avec les habitants de la rue et développer des relations de confiance
- Offrir aux personnes sans-abri une écoute inconditionnelle et un soutien, dans le respect de leur mode d'existence et de leurs valeurs
- Analyser les situations et planifier les parcours d'insertion
- (Re)motiver et instaurer une dynamique de changement qui respecte leurs demandes et leurs besoins, leur rapport au temps, leur rythme et leurs aspirations.
- Informer les personnes sans-abri sur leurs droits, devoirs et sur les services existants
- Permettre aux habitants de la rue d'utiliser au mieux les services existants dans une perspective d'amélioration de leurs conditions d'existence, de leur santé, de leur état psychologique, de leur situation sociale et administrative, de leurs relations sociales.
- Assurer l'orientation de ces personnes vers les services les plus adaptés à leurs besoins et à leurs demandes, en toute indépendance institutionnelle.
- Accompagner physiquement les personnes vers (et dans) les services
- Faire médiation
- Jouer un rôle d'appui auprès des services accueillant les personnes concernées
- Octroyer un accompagnement psycho-social adapté à chaque situation dans la perspective d'une meilleure insertion sociale
- Organiser des concertations et des coordinations de soins
- Prévenir les retours en rue
- Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux voyageurs et autres passants interpellés, de mieux les comprendre.
- Assurer une information sur la situation de la rue, dans le respect du secret professionnel et dans l'intérêt strict des habitants de la rue afin de permettre aux acteurs de la STIB ainsi qu'aux institutions du secteur et aux pouvoirs publics concernés d'améliorer et d'adapter leurs services.

1.4 Activités

L'accompagnement psycho-social global proposé aux personnes sans-abri dans le cadre du projet s'articule autour de plusieurs axes de travail :

- Travail de rue et travail de motivation au changement
- Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté à la personne accompagnée
- Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)
- Relais vers les services d'accompagnement à domicile et Housing First

Pour une meilleure compréhension de ces activités, plutôt que de répéter ce qui a déjà été écrit à de nombreuses reprises dans des textes produits par l'asbl DIOGENES, nous proposons dans les lignes qui suivent de nous livrer à une courte clarification de chacun de ces axes de travail, suivie d'une courte illustration de chaque activité par le biais d'une expérience concrète de travail de terrain.

1.4.1. Travail de rue et travail de motivation au changement

l'asbl DIOGENES décrit son travail de rue en ces termes : "Accompagnement des personnes vivant habituellement en rue, tout au long de leurs parcours dans la marginalité, uniquement sur leurs terrains de vie, dans le respect de leurs demandes, avec pour finalité la reconstruction des liens sociaux."

Les travailleurs de rue prennent contact avec les habitants de la rue afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et pour les soutenir dans leur contexte de vie, en tenant compte de leurs valeurs et mode d'existence. C'est dans le respect de ce cadre qu'ils pourront, s'ils en expriment le souhait, être orientés vers les services les plus adaptés ; une dynamique de changement peut alors se mettre en place, qui tient compte des demandes, du rapport au temps, du rythme et des aspirations des personnes sans-abri. Le travail de rue se fait « dans la rue » ou dans un endroit choisi et connu des personnes sans-abri. L'accompagnement est prévu pour une durée indéterminée.

Debby est Hollandaise. Elle a 47 ans. Elle est connue par tout le monde : les autres habitants de la rue, les organisations sociales, les hôpitaux, la police et aussi par... DIOGENES, et ce, depuis plus de 10 ans. Les premières années, nous faisons tout un chemin avec elle. En étant sans adresse officielle durant des années, elle perd son droit de séjour en Belgique (malgré le fait qu'elle soit née à Gand !). Nous réussissons à récupérer son titre de séjour après une longue procédure. Nous installons un administrateur de biens, tout comme une carte médicale, un médecin de famille de même qu'un suivi de substitution à la méthadone. Ce parcours de soin et d'accompagnement est brusquement interrompu il y a 5 ans : Debby se fait arrêter, et incarcérer pour passer un an et demi en prison. Pour autant, nous maintenons le lien avec Debby en prévoyant une série de visites en prison. Elle ne s'attendait absolument pas à ce que nous entamions un aussi long voyage juste pour la voir et s'en rappelle encore aujourd'hui !

Libérée après un an de détention, Debby se retrouve de nouveau à la gare à Bruxelles. Les effets de sa dépendance à l'alcool deviennent très présents et très vite dévastateurs dans son quotidien en rue. Trouver son chemin devient impossible, et son environnement spatial devient de plus en plus restreint. Elle ne quitte quasi plus la gare, sauf pour dormir de temps en temps au Samu Social. Sa mémoire à court terme est gravement atteinte, à un point tel, que même une équipe de Housing First décide de ne pas prendre le risque d'accepter sa candidature pour des raisons de sécurité.

Nous réussissons à organiser une admission en hôpital psychiatrique à Dave Saint-Martin, où il y a une prise en charge spécialisée pour des patients souffrant du syndrome de Korsakoff. Debby restera dans la région de Namur durant trois ans, et nous gardons un petit lien avec elle en la visitant occasionnellement. Par deux reprises, et chaque fois après une année de stabilisation en milieu hospitalier, l'hôpital essaie de mettre en place un projet de logement dans la Région de Namur. La première fois, il s'agit d'une entrée dans un studio individuel. A la deuxième tentative, c'est un projet de cohabitation avec d'autres personnes qui lui est proposé. A chaque fois, Debby quitte le logement rapidement, et elle se retrouve de nouveau à la même gare à Bruxelles. Nous la repérons chaque fois en rue, nous contactons l'hôpital, et nous pouvons la reconduire à l'hôpital à Dave Saint-Martin. Pendant la troisième hospitalisation, l'hôpital lui propose un placement en maison de repos. Debby refuse catégoriquement. Elle quitte l'hôpital et elle ne veut plus jamais y retourner. Elle se retrouve de nouveau... à la gare avec un ancrage bien marqué cette fois.

Debby boit à nouveau excessivement en rue. Ses pertes de mémoire sont encore plus sévères qu'auparavant et elle se fait agresser davantage en rue. Au niveau de son hygiène, les choses deviennent de plus en plus compliquées et sa dégradation physique se remarque de plus en plus. Au début, nous essayons de la sortir le plus rapidement possible de la rue. Nous organisons deux hospitalisations en psychiatrie en Région Bruxelloise. La première fois, elle signe une décharge après 4 jours. La deuxième fois, elle ne reste même pas 24h. Par la force des choses, nous sommes de

nouveau obligés de réorganiser l'aide et les soins à Bruxelles. Nous introduisons une demande au CPAS compétent suivi d'une inscription de Debby en Maison Médicale près de la gare, seul repère dont elle arrive à trouver le chemin. Nous entretenons un lien avec une pharmacie dans les alentours de la gare, où elle peut se rendre pour y chercher ses médicaments en délivrance quotidienne. En collaboration avec l'administrateur de biens et le médecin de famille, nous entamons une nouvelle tentative pour acquérir un revenu sur base de la reconnaissance de son handicap (Vierge Noire).

Avoir un smartphone est très important pour Debby, même si elle se fait voler souvent : elle écoute de la musique et cela la calme ! C'est aussi sa façon de participer à la société : tout le monde a un GSM, et Debby aussi. Elle est en lien avec un petit magasin à la gare. Le personnel la connaît bien, et ils sont sympas : elle peut y aller charger son GSM tout le temps, et ils téléchargent la musique qu'elle aime bien. Bref, des gens 'normaux' selon ses dires, qui veillent un tant soit peu sur elle.

Les vols récurrents de son GSM la rendent triste et en colère. Avec l'administrateur de biens, nous négocions l'accord qu'elle reçoive chaque mois un nouveau téléphone. Bien qu'au début elle ne réussit même pas à tenir son GSM pendant 24h, elle fait de plus en plus attention, et le dernier mois elle a réussi à le garder durant trois semaines ! Vouloir garder son GSM pour écouter de la musique l'aide à se calmer, à moins boire, à passer plus de nuits au Samu Social, et à mieux prendre soin d'elle-même. Tout cela fait que les portes fermées jusqu'ici se réouvrent, et petit à petit Debby retrouve la motivation. Ce fameux GSM semble réouvrir les champs des possibles pour Debby. Elle demande à nouveau de faire une candidature en psychiatrie en Région Bruxelloise. L'entretien de préadmission se passe bien, et Debby exprime clairement sa volonté d'arrêter de boire, et de sortir de la rue. Sa seule condition : elle veut absolument disposer d'un GSM au moment de l'admission. Elle est sur la liste d'attente et attend avec impatience son tour. Elle est également inscrite sur la liste d'attente pour le projet de Housing First de DIOGENES. Dans toutes ces attentes qui peuvent être longues, le projet de Soutien au Logement maintient le lien avec Debby jusqu'à l'une de ces entrées et au-delà.

1.4.2. Accompagnement personnalisé et intensif à la recherche d'un logement adapté

L'accompagnement de DIOGENES se fait de façon relationnelle et individuelle. Nous essayons de ne pas décider en lieu et place de la personne, mais ensemble avec elle. Chaque personne a ses propres besoins, problématiques et ressources ; et ce qui marche bien pour une personne ne fonctionne pas forcément pour une autre.

Avec le temps, DIOGENES a construit un réseau de partenaires et de projets qui augmentent la diversité d'accès au logement pour les personnes sans-abri. L'accompagnement intensif et personnalisé dans une recherche active de logement permet de « sortir les personnes de la rue », tout en diminuant la pression exercée au quotidien sur les abris de nuit et les maisons d'accueil par les demandes d'hébergement qui leur sont adressées. Le projet se donne pour priorité de travailler le relais vers les services d'accompagnement à domicile et permet d'en améliorer l'accès pour un public non-demandeur.

Selim, 60 ans, dort à la Gare Centrale depuis des années. Un homme discret, avec un petit chien, qui est souvent debout tôt. Toujours gentil, toujours prêt pour une petite conversation. Mais pas plus. « Tout va bien. Tout va s'arranger. Bientôt, j'aurai un appartement. Il faut s'occuper des autres. Moi, je n'ai pas besoin de vous. »

Un jour, je croise Selim dans les Marolles. Il est dans tous ses états. L'homme qui représente la sérénité en personne, est profondément en colère. Il ne reçoit plus d'argent de son assistant social du CPAS !!! Il ne comprend pas pourquoi malgré le fait qu'il ait fait tout ce qu'il était censé faire. Nous nous installons côte à côte, et Selim me raconte son histoire. Il me montre un tas de documents qu'il garde toujours dans son cadi, avec son sac de couchage et ses quelques vêtements. Nous téléphonons à son assistant social au CPAS, et la situation socio-administrative devient plus claire pour moi. Selim est venu en Belgique à l'âge de 3 ans. Son père faisait partie des migrants marocains qui sont arrivés en Belgique dans les années soixante pour travailler dans l'industrie lourde. Selim a grandi à Bruxelles, il a étudié pour devenir électricien. Il a ainsi travaillé pour plusieurs patrons dans diverses usines tout au long de sa carrière... Une fois 50 ans, tout devient plus difficile pour lui. C'est plus compliqué de trouver du travail. Il dispose de moins d'argent et commence à boire une bière puis deux avant de tomber dans une consommation importante de bières. Il finit par éprouver des difficultés pour maintenir son logement. Il y a 5 ans, Selim tombe en rue, et cette nouvelle vie en rue le marque fortement : il a honte de sa situation, et perd jour après jour l'espoir de « s'en sortir ». C'est comme s'il a toujours été sans abri, et que les choses resteront toujours ainsi. Il a une adresse de référence au CPAS et perçoit son 'minimex de rue'. Par ailleurs, il fréquente plusieurs restaurants sociaux (La Samaritaine, Poverello, etc...) et cette situation perdurera ainsi pendant 5 ans.

À un moment donné, Selim connaît des problèmes avec l'adresse de référence. Son assistant social du CPAS lui explique qu'il doit se réinscrire à la commune mais la démarche s'avère trop compliquée pour lui. Sans adresse de référence, plus de droit au RIS ! L'assistant social du CPAS continue à payer Selim avec l'argent de son épargne logement. Sans adresse de référence, plus de droit de séjour également ! Etant donné que Selim n'a jamais demandé la nationalité belge, il perd de ce fait son droit de séjour en Belgique !

Je suis tombé sur Sélim dans les Marolles juste au moment où il réalisait qu'il n'y a plus d'épargne de logement, plus de droit au RIS, plus de carte de séjour... Malgré le fait que Selim soit quasi né et ait grandi en Belgique, il se retrouve en statut irrégulier sur le territoire !

Le constat de cette réalité que nous faisons ensemble pousse Sélim à mettre en place des stratégies de survie au quotidien, de mobiliser ses ressources et d'affronter son futur. Les mois qui suivirent furent intenses et chargés. Ensemble avec un avocat et le réseau de proximité de Sélim (amis, restaurants sociaux, équipes de travailleurs de rue, CPAS...), nous constituons un dossier à l'attention du Bureau des Etrangers, pour prouver sa présence régulière sur le territoire.

Dans ce contexte, Sélim semble retrouver l'envie d'intégrer un logement. Depuis plusieurs années, son nom figurait déjà sur la liste d'attente interne à DIOGENES pour le projet « Accès direct de la rue à l'habitat solidaire », porté par Fami-Home (Accompagnement Collectif), Logement pour Tous (A.I.S. qui représente le propriétaire), DIOGENES et Pierre d'Angle (avec Fami-Home, les organismes envoyeurs). Ensemble avec 3 autres (ex-)habitants de la rue, Sélim habite dans un logement, avec des parties privatives et des espaces communs.

La situation s'est présentée comme étant risquée au départ car Sélim ne disposait plus de revenu, ni d'adresse officielle et encore moins un titre de séjour ! DIOGENES prend le risque de s'engager auprès du réseau et du CPAS à payer le premier mois de loyer, le temps d'introduire une nouvelle demande auprès du CPAS, basée sur les nouveaux éléments du dossier.

Heureusement que le conseil du CPAS comprend la spécificité de cette situation et décide de soutenir les objectifs de cet accompagnement, en accordant une aide sociale équivalant au RIS, ce qui permet à Sélim de se maintenir dans son nouveau logement et de garder une certaine autonomie financière.

Au jour d'aujourd'hui, 6 mois après avoir quitté la rue, les choses se passent bien pour Sélim dans son logement de cohabitation. Il s'entend bien avec les autres habitants et s'approprie tout doucement sa chambre et son quartier. Il aime vivre avec d'autres personnes et semble apprécier la compagnie. Physiquement et psychiquement, il se sent beaucoup mieux. Toujours en l'absence d'une réponse du Bureau des Etrangers, Sélim ne peut pas encore se domicilier officiellement dans son logement. Mais le Bureau des Etrangers est informé de cette nouvelle adresse, et il continue à percevoir une aide sociale du CPAS. Nous nous voyons encore, pour discuter et pour faire des démarches ensemble. Nous prolongeons l'ANNEXE 15 toutes les 6 semaines à la Commune. Son avocat écrit au Bureau des Etrangers pour soutenir la demande. Espérons qu'il y aura une réponse rapidement. Mais bien souvent, ce temps d'attente se fait long...

1.4.3. Développement de dynamiques d'appropriation du logement et création de réseaux de proximité (prévention des retours en rue)

Quand une personne intègre un nouveau logement, et davantage encore après un long séjour en rue, un tas de questions se posent instantanément : installation dans le logement (meubles, literie, nécessaire de cuisine et de nettoyage, vêtements propres,...), démarches sociales (changement d'adresse, passage d'un agent de quartier, demande de revenu sur base de la nouvelle situation,...), démarches médicales, courriers qui arrivent, découverte d'un nouveau quartier, remise en lien avec différents services d'aide, contact et sensibilisation de la famille ou du propriétaire, organisation de concertations de soins.

Lors de ce moment « clé », crucial, pour que l'appropriation du logement se fasse et qu'il devienne un vrai « chez soi » pour la personne, DIOGENES est là ! Cette présence se concrétise par un accompagnement sur mesure autour du logement, au départ de la rue et c'est toute la singularité du Projet de Soutien au Logement.

Un accompagnement similaire est proposé à des personnes qui se trouvent en situation de logement depuis un plus long moment mais qui, pourtant, continuent à vivre au rythme de la rue : utilisation des services d'accueil de jour pour les personnes sans-abri, consommation d'alcool avec les copains de la rue, mendicité, nuits passées dans les centres d'hébergement d'urgence, etc. Ces personnes, quoiqu'elles possèdent un logement, continuent encore à investir la rue comme lieu de vie. Le projet de Soutien au Logement a une attention particulière pour ceux-ci.

Nous adressons également notre soutien à certaines personnes qui, bien que connues de DIOGENES et sorties de la rue depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sont en passe de perdre leur logement. Pour ce dernier groupe, nous constatons que le lien avec les travailleurs de rue peut être tellement profond et solide qu'il peut être activé et mobilisé rapidement, même après plusieurs années sans contact.

Le soutien et la stabilisation des personnes en logement permettent d'effectuer un véritable travail de prévention des ruptures des liens sociaux et des retours en rue. La réinsertion sociale trouve ici toute son efficacité.

Je connais Marcel depuis huit ans. Ancien fils d'une famille de Forains, Marcel apprend très jeune comment se débrouiller tout seul. Il a connu les internats, la vie de route, ensuite la rue. La solitude est une constante dans son histoire, tout comme la dépression et l'alcoolisme. Nous nous rencontrons pour la première fois à son lit d'hôpital sur demande du service social de l'hôpital. Il y a fait des passages récurrents. Il souffre de crises d'épilepsie provoquées par sa surconsommation d'alcool.

Avec Marcel, je vois une bonne partie du secteur psycho-médico-social à Bruxelles : maisons d'accueil, hôpitaux, communautés thérapeutiques, etc. Marcel y entre toujours avec de bonnes intentions. Pour lui, tout se passe bien pendant un certain un temps où il émet même des projets pour le futur. Pour autant, il ne semble pas trouver de vraies réponses à long terme à ses problèmes. Malgré toutes ses aventures parfois très pénibles, le lien avec Marcel tient, et un travail d'écoute, de soutien, d'orientation et d'accompagnement se poursuit avec DIOGENES.

Il y a environ 4 ans, Marcel trouve, tout seul, un appartement qui l'intéresse. Ensemble, nous rencontrons le propriétaire. Nous sommes clairs par rapport aux difficultés de Marcel, et le propriétaire est d'accord de se lancer dans l'aventure avec nous. Au moment de la remise des clés qui est toujours un moment très spécial, nous l'aidons à s'installer progressivement. Petit à petit et au fil du temps, Marcel s'approprie son logement. Nous impliquons également Puerto, un service d'accompagnement d'habitation du CAW Brussel. Les années qui suivent, nous restons en contact permanent avec Marcel. Parallèlement, Puerto prend graduellement une place centrale dans l'accompagnement de Marcel, même si le fonctionnement de Marcel ne rend pas toujours ce travail facile : il veut régler ses affaires administratives lui-même et laisse difficilement rentrer quelqu'un chez lui. Ainsi, Il vit fréquemment des périodes de dépression en alternance avec des périodes d'alcoolisme aigu ou encore d'hospitalisations.

En avril 2018, nous apprenons que Marcel a été plongé dans un coma un certain temps suite à quoi il fut placé dans une maison de repos dans les Marolles. Malgré son jeune âge (52 ans), Marcel a développé des troubles cognitifs très importants : problèmes d'orientation spatio-temporelle, problèmes de mémoire, etc.... Avec son accompagnateur à Puerto, nous retournons avec Marcel dans son appartement pour récupérer ses affaires. Se retrouver dans son ancien appartement fut un réel choc pour Marcel ! Et pourtant, pour pouvoir continuer son chemin, c'était une étape bien nécessaire. En étroite collaboration avec la direction et l'équipe soignante de la maison de repos, nous constituons petit à petit un réseau professionnel de soutien auprès de Marcel : le CPAS, Puerto, Begeleid Wonen Brussel et son administrateur de biens. Au jour d'aujourd'hui, nous sommes activement à la recherche d'une structure plus adaptée aux problématiques de Marcel. En attendant, nous le soutenons dans sa vie au sein de la maison de repos (visites, chercher une occupation de journée, les examens et démarches nécessaires, réunions de concertation avec le réseau en présence de Marcel).

1.4.4. Relais vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First.

Les pratiques de relais du travail de rue vers les services d'accompagnement à domicile et les projets de Housing First représentent une méthodologie spécialement adaptée à notre public. Ces pratiques sont tellement importantes, qu'au fil des ans, DIOGENES a poursuivi une politique de ressources humaines consolidant spécialement la collaboration avec ce type de structures : deux travailleurs partagent leur temps de travail entre DIOGENES et un service d'accompagnement à domicile (Fami-Home, De Schutting). DIOGENES a même développé son propre projet de Housing First pour répondre aux besoins rencontrés chez ce public.

Depuis la rue, « habiter » paraît le projet ultime. Pourtant, une fois installé en logement, il arrive fréquemment que l'habitant de la rue se retrouve confronté aux problèmes qui l'ont précipité dans la rue ou à des difficultés nouvelles qu'il n'avait pas imaginées. Il arrive également assez souvent qu'il traverse un conflit de loyauté : le logement est associé à la solitude et à la tentative de bien faire, ce qui le pousse à s'accrocher et à se maintenir dans son milieu de la rue, et ce faisant, le risque de perdre son logement apparaît grand.

Il est primordial de penser avec l'habitant de la rue un projet suffisamment contenant et sensé pour lui permettre de se distancer progressivement de sa vie en rue. Le défi n'est autre que celui de chercher un juste équilibre entre l'installation progressive de nouvelles habitudes et l'abandon en parallèle de la vie en rue.

Le travail de rue et l'Habitat Accompagné ont pour point commun le peu d'accent qu'ils mettent sur le travail avec les règles, et, en contrepartie, la valeur accordée au temps et au rythme de la personne. Le travail avec les demandes exprimées est capital, et les souhaits de l'habitant sont traduits en buts potentiellement réalisables et atteignables. Le chemin de l'autonomie et de la réinsertion par le logement respecte des rythmes ralentis chez ce public, et ce n'est que dans la flexibilité d'un cadre de travail que les changements peuvent s'opérer. La place de l'expérimentation de l'utilisateur occupe une place importante dans ce cadre de travail. Encore une fois, ceci signifie que le soin est apporté en douceur et dans le respect des rythmes de chacun. Cet aspect est primordial en matière d'aide aux personnes sans-abri. Si les accompagnants constatent très rapidement les besoins dès le démarrage d'un accompagnement, ils savent aussi pertinemment bien qu'une confrontation trop brusque avec les personnes peut se solder rapidement par un échec ou une rupture définitive du lien. Ils travaillent ainsi, dans une temporalité qui est celle des habitants de la rue et à partir des demandes qui sont les leurs.

Valérie est une femme belge de 50 ans. Ses parents ont tenu un dancing à Bruxelles. Très jeune, elle connaît la vie de nuit, la boisson, la drogue. Elle a un fils de 17 ans, qui est à la charge de ses parents. Elle vit dans la rue depuis bien longtemps. Elle s'engage toujours dans des relations passionnées et destructrices. Elle ne peut pas vivre seule. Plusieurs de ses copains sont décédés.

Valérie vit dans des groupes d'hommes d'origine polonaise. Elle y est la seule à disposer d'un revenu officiel. Maintenir ses droits de base en ordre (revenu et carte médicale) est déjà un défi énorme. Elle boit beaucoup, a une mobilité réduite importante (de l'ostéoporose suite à l'alcoolisme) et des problèmes cognitifs importants (orientation spatio-temporelle). Respecter les rendez-vous avec son assistant social au CPAS est fort compliqué, ce qui a pour conséquences des sanctions régulières infligées par le CPAS. Nous investissons beaucoup de temps pour la chercher et pour l'accompagner.

Elle reçoit son RIS hebdomadairement, et il y a toujours plusieurs personnes qui l'attendent devant la porte du CPAS, le jour du paiement. Valérie a touché ! Il y a de quoi boire... !

En accord avec Valérie et en collaboration avec son médecin de famille, nous introduisons plusieurs demandes d'administration de biens auprès de la justice de paix. Le jour de l'audience, Valérie est chaque fois introuvable. Jusqu'au moment où la juge décide de mettre la mesure provisoire en place en l'absence de Valérie ! « Les absences multiples de Madame prouvent qu'il y a un problème ». Installer plus de contrôle sur le flux d'argent fut un pas important pour stabiliser sa situation et surtout la protéger.

Noël 2017. Valérie se retrouve en soins intensifs à l'hôpital Saint-Pierre. Elle reste plusieurs jours dans un coma éthylique. Elle est à deux doigts de frôler la mort. Ensemble avec l'assistante sociale de l'hôpital et du CPAS, le médecin de famille et l'administrateur de biens, nous intensifions fortement l'aide et les soins autour de Valérie. En plus, elle a une nouvelle relation avec un homme sans abri qui ne boit pas, et qui nous aide à la retrouver en rue pour les démarches. Et justement, à ce moment-là, Valérie a gagné le gros lot : en avril 2018, elle a la chance unique de rentrer en logement via le projet Housing First (Station Logement) de DIOGENES. Le puzzle est complet : le réseau est solide et c'est le « momentum » pour Valérie et son copain. Nous portons ce voyage ensemble avec elle quelque part.

Les premiers mois sont intensifs. Ensemble avec les collègues de Station Logement, nous organisons un tas d'aspects pratiques : contacts avec l'AIS « Logement pour Tous » qui représentent le propriétaire, achat et mise en place des meubles, relations avec l'administrateur de biens, le CPAS local,.. Il s'avère vite que Valérie a besoin du soutien pour la vie au quotidien dans le logement. Des soins à domicile et des aides ménagères sont installés. Au fur et au mesure, la confiance est transmise vers les collègues de Station Logement, et ma présence devient de moins en moins nécessaire dans la situation.

L'équipe de Housing First organise des réunions de concertation, qui rassemblent les différents intervenants autour de Valérie. Le médecin de famille continue à jouer un rôle important dans l'accompagnement. Bien qu'au début Valérie était entièrement perdue dans son nouveau quartier, elle retrouve de plus en plus ses points de repère. Bien sûr, le monde n'est pas toujours ensoleillé. Et des situations difficiles en 2018, nous en avons bel et bien eues ! Bien souvent, quand on quitte la rue, un tas de problèmes médicaux se manifestent. Valérie a été hospitalisée plusieurs fois. Cela n'allait plus entre le copain de Valérie et elle. Ce copain est parti, et elle est retournée dormir en rue, occasionnellement. Elle a renoué le contact avec ses copains polonais, elle les a invités chez elle, ce qui a engendré beaucoup d'animosité dans son quartier et son immeuble ! Plusieurs personnes dorment régulièrement chez elle, l'état de son logement devient lamentable et les intervenants qui y passent ne se sentent plus en sécurité. Valérie elle-même est victime de plusieurs agressions dans son logement, et elle se plaint de plus en plus du fait que les autres prennent sa carte de banque et son argent pour boire.

Ensemble avec les collègues de Station Logement et le réseau complet, nous redressons constamment le cadre. Cela demande beaucoup de créativité et d'investissement. Et parfois, cela se fait via des petites astuces. Par exemple : au début, Valérie recevait son argent de poche via un ordre permanent. Il s'avérait que l'argent arrivait chaque nuit sur son compte, autour d'une heure le matin ! Plusieurs hommes polonais descendaient dans son quartier chaque nuit : Valérie a touché ! Il y a à nouveau de quoi boire... Changer l'heure des versements automatiques via la banque s'est avéré pratiquement impossible. Il fallait, en accord avec Valérie, introduire un changement radical.

Maintenant, Valérie vient chercher chaque jour son argent de poche à Puerto (service d'accompagnement d'habitation). Le budget des aides familiales pour faire des courses avec Valérie a

été augmenté afin de s'assurer que son argent soit vraiment dépensé par elle, et non par d'autres. Une fois ce nouveau système mis en place, les problèmes nocturnes de voisinage ont fortement diminué !

Nous avons également aidé Valérie à limiter l'accès à son logement. Maintenant, il y a uniquement un homme polonais, avec lequel elle est en couple, qui séjourne encore chez elle. Elle refuse catégoriquement l'entrée aux autres personnes. Le réseau essaie maintenant aussi de travailler avec ce monsieur. En tant que travailleur social de rue, je continue à voir les autres hommes polonais en rue.

Au niveau du bien-être général, Valérie va beaucoup mieux qu'il y a un an. Elle est devenue beaucoup plus mobile, elle boit moins, elle mange mieux, elle ne se fait plus agresser. Mais cet équilibre reste fragile, et demande l'investissement de tout un réseau autour de madame pour la maintenir : les collègues de Station Logement (qui coordonnent dans les faits le réseau), le médecin de famille, les aides-soignantes, les aides familiales, l'administrateur de biens, l'assistante sociale de l'AIS... Tout le monde joue son rôle, et il y a toujours des concertations de soin, en présence de Valérie, qui sont organisées régulièrement. Récemment, les collègues du Housing First ont fait appel sur une plateforme de concertation de soins, « Solidariteit voor het Gezin », pour prendre en charge l'organisation de ces concertations fréquentes.

1.5. Mise en perspective avec le Housing First

À la lumière des développements dans le secteur de l'aide aux personnes sans-abri, il nous paraît opportun de situer le projet de Soutien au Logement dans le paysage des services actifs auprès des habitants de la rue, et plus particulièrement dans son positionnement par rapport aux projets Housing First.

À mi-chemin entre le travail de rue et tous les types de services de soutien à domicile, le projet de Soutien au Logement a en effet une place totalement unique dans le paysage associatif bruxellois : peu ou aucun service d'accès aussi bas seuil que celui-ci, à même la rue, ne remontent aussi loin vers des solutions aussi durables (par exemple : une installation en logement et une coordination de services adaptés mis en place autour de la situation). Le Soutien au Logement est en outre l'instrument de nombreux relais vers des services d'accueil ou d'accompagnements vers lesquels les personnes ne parviennent pas seules. Il tisse donc sans cesse des ponts et des liens entre la rue et les aides institutionnelles existantes.

Les missions du Soutien au Logement sont ainsi parfaitement complémentaires à celles du Housing First. Tandis que le Soutien au Logement peut être considéré comme un projet « résiduel », c'est-à-dire largement ouvert à tout ce qui se présente sur le terrain, et tissant des liens avec les institutions existantes, il se différencie nettement des programmes Housing First aux contours bien définis. Nous pouvons envisager ces différences, cette complémentarité sous différents aspects :

1. Public-cible.

Depuis 2016, nous avons initié notre programme Housing First dénommé STATION LOGEMENT (HFSL). Ce programme s'adresse à des personnes sans-abri présentes dans les espaces du métro ou des gares bruxelloises, et qui se retrouvent en situation de précarité sur le long terme en raison d'un cumul de problématiques (santé mentale et assuétudes, mais aussi santé physique, incapacités cognitives type Korsakoff, handicap mental, etc.) C'est principalement le manque de perspectives parmi les solutions d'aide classique qui les définit comme public-cible.

Le Soutien au Logement vise d'une part des personnes en rue et qui expriment le souhait d'en sortir et de rechercher des solutions (accès au logement) ; d'autre part des personnes qui sont en logement, mais qui, à cause de certaines difficultés, peinent à s'y stabiliser et à s'y maintenir (prévention retour rue). Le projet est donc ouvert à toutes les rencontres faites sur le terrain, et dans lesquelles la question du logement est actuelle ; et il vise à faciliter l'expression des besoins de la part des personnes, et leur relais vers les services d'aide classiques qui peuvent y répondre.

C'est la question du logement, et elle seule, qui définit le public-cible du Soutien au Logement. Le projet prend en charge ces demandes sans restriction aucune, sans qu'aucune définition plus précise quant aux problématiques individuelles des personnes ne vienne freiner la prise en charge. Une des particularités principales du projet réside ainsi dans la capacité d'adaptation des travailleurs de rue, qui ajustent leur action aux besoins, allant de simples orientations à des prises en charges globales. L'éventail des profils touchés, de l'action elle-même, de l'intensité requise pour être efficace, est donc particulièrement large. En résumé, le Soutien au Logement englobe une diversité exceptionnelle, en réponse à ce qui se présente sur le terrain.

2. Orientation & Sélection des candidats

L'orientation vers les projets HFSL et Soutien au Logement se fait toujours via l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES. Le mécanisme n'est cependant pas le même.

Pour HFSL, l'équipe de DIOGENES dresse une liste de candidats potentiels, quelques-uns d'entre eux étant sélectionnés et mis en attente pour les prochaines solutions-logements disponibles.

Le Soutien au Logement est la continuation du travail de rue. Ici, il n'y a pas de liste, mais une ouverture totale des travailleurs de rue à ce qui se présente sur le terrain. Il y a des changements constants dans les personnes prises en charge et dans leur question relative au logement (situation-logement stabilisée et retrait du travailleur de rue ; relais mis en place autour du logement ; personne disparue, réapparue, entrée à l'hôpital ; etc.).

3. Accès au logement :

HFSL est le fournisseur du logement (logements sociaux de tous types + privés). Cet aspect, entre autres, permet de cibler un public particulièrement vulnérable, puisque l'octroi du logement permet de faire l'économie de la recherche proprement dite du logement avec les personnes qui vont en bénéficier. L'offre du logement répond à un besoin évident des personnes concernées, et ce faisant, elle facilite l'entrée dans le projet Housing First et l'acceptation du suivi par l'équipe.

Au contraire, jusqu'à aujourd'hui, le Soutien au Logement n'a pas démarché pour obtenir des accès privilégiés à des logements sociaux. A quelques occasions, l'équipe a trouvé elle-même un logement sur le marché privé pour certaines personnes, mais de façon générale, elle a plutôt eu recours aux solutions institutionnelles, notamment le relais vers des services qui aident à la recherche de logement ou des projets offrant un accès au logement. Il arrive en fait souvent que les personnes trouvent leur logement par elles-mêmes.

4. Equipe & suivi en logement :

À HFSL, la prise en charge est assurée par l'équipe HF (relais des travailleurs de rue vers le HF). A noter que l'équipe STATION LOGEMENT comporte plusieurs lignes originales :

- Il s'agit d'une équipe ICM - "Intensive Case Management", c'est-à-dire composée uniquement de travailleurs psycho-sociaux établissant des connexions avec les services sociaux ou de santé existants (à la différence des programmes ACT - "Assertive Community Treatment" qui internalisent diverses fonctions).
- Par ailleurs, en vue d'une diffusion des pratiques méthodologiques Housing First au sein du réseau institutionnel existant, l'équipe STATION LOGEMENT repose sur un projet partenarial. Le travail d'accompagnement se fait en étroite collaboration avec les partenaires suivants : Huis Van Vrede (HVV), la Cellule Capteur-Logement (CCL) de l'ILÔT, l'Autre « Lieu » - Recherche-Action sur la psychiatrie et les Alternatives (RAPA), le centre d'hébergement d'urgence Ariane.

Le travail est toujours réparti sur au moins deux travailleurs HF et parmi les partenaires, au moins deux institutions sont impliquées. La prise en charge est assurée aussi longtemps que nécessaire, sans délai fixé. La collaboration avec les partenaires permettra, éventuellement dans les années à venir, un relais complet vers ceux-ci (en réflexion).

A noter que les personnes qui intègrent HFSL sont bien connues de l'équipe des travailleurs de rue de DIOGENES. Au moment de l'orientation vers le Housing First, ces travailleurs ont déjà développé une relation de confiance très importante, et accompagné les trajectoires de ces personnes à la rue souvent depuis de nombreuses années. Après ce parcours, le logement représente un soulagement, et les travailleurs de rue et l'équipe Housing First ensemble l'envisagent comme une base stable à partir de laquelle reconquérir un mieux-être dans tous les domaines de la vie. C'est aussi la base d'un relais. La prise en charge est « promise » autour du logement, elle est globale et il y a un engagement fort de toute l'équipe HFSL qui prend tout doucement le relais du travailleur de rue.

En Soutien au Logement, la prise en charge est assurée par le(s) travailleur(s) de rue impliqué(s) auprès de la personne concernée. Le but, à moyen terme, est d’opérer un relais vers des services pouvant offrir le soutien nécessaire autour du logement. Les travailleurs de rue peuvent ainsi se retirer. Leur intervention est toujours assurée en cas de nécessité. Les collaborations sont nombreuses et privilégiées avec les services de guidance à domicile.

Contrairement au HF, la prise en charge par les travailleurs de rue est d’intensité très variable, selon le besoin, allant de simples contacts et orientations à une implication très importante, globale. Cet engagement peut quelques fois atteindre un niveau d’intensité aussi important qu’en HF, mais il repose avant tout sur l’engagement du travailleur de rue autour de la situation, qui va bientôt y accoler les soutiens institutionnels nécessaires.

A noter qu’un point commun entre les deux projets est le suivant : ni HFSL, ni le Soutien au Logement n’assurent seuls la réponse à tous les besoins rencontrés par les personnes. HFSL est de nature partenariale dans son montage-même, et le Soutien au Logement, dans sa méthodologie de travail, ne cesse d’opérer des liens entre la rue et le milieu institutionnel. Les équipes font ainsi des sollicitations nombreuses auprès de services spécialisés (santé, santé mentale, etc.), et nous avons une pratique courante de la concertation de soins. Cet aspect relève d’un choix stratégique, il s’agit d’une valeur forte et partagée, afin de défendre et de continuer un véritable travail sur l'accès du public sans-abri aux services généralistes existants. En conclusion, le Soutien au Logement ne touche pas le même public-cible, ne prend pas en charge de la même façon, et avec des moyens différents, parvient à des résultats impressionnants (voir statistiques).

Schéma de synthèse

Soutien au Logement	Housing First – Station Logement
<p>Public : tous les habitants de la rue ; pas de critères précis concernant le profil ni les problématiques des personnes, ouverture totale à toutes les problématiques venant du terrain.</p>	<p>Public : critères claires et précis, cumul de plusieurs problématiques : parcours de vie inscrit dans le sans-abrisme, problèmes de santé mentale, dépendances, présence dans le métro.</p>
<p>Orientation et Sélection des candidats : accompagnements à partir du travail de rue, ouverture totale pour travailler la question du logement avec la totalité du public de DIOGENES.</p>	<p>Orientation et Sélection des candidats : sélection des candidats et création une liste d’attente interne avec des candidats pour le projet Housing First.</p>
<p>Accès au logement : vers tous types de solutions-logements, y compris celles trouvées par les personnes elles-mêmes et/ou vers des solutions institutionnelles.</p>	<p>Accès au logement : le Projet Housing First est le fournisseur du logement (logements sociaux de tous types + privés).</p>
<p>Equipe et suivi en logement : diffusion du travail dans l’équipe des travailleurs de rue et, en conséquence pas d’équipe spécifique. Relais vers d’autres services plus spécifiques (guidance à domicile, Housing First) afin d’assurer une présence continue en rue.</p>	<p>Equipe et suivi en logement : équipe spécifique ICM (Intensive Case Management) reposant sur un projet partenarial en étroite collaboration avec d’autres partenaires fixes.</p>

1.6. Ressources

Le projet « Soutien au Logement – Accès directs de la rue au logement » est soutenu et financé depuis 2007 par les Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est subventionné depuis cette date sur une base annuelle. En 2018, le projet a été subsidié pour 100.000,00 EUR. Les subsides couvrent essentiellement le travail de terrain (accès au logement ; suivi régulier du public, en amont et autour de l'entrée en logement ; travail de relais). En tout état de cause, l'asbl DIOGENES s'engage à ce que les frais de fonctionnement ne dépassent pas 15% du budget total octroyé.

Idéalement, ce projet, qui a fait ses preuves et démontré toute son utilité sur le terrain, devrait être reconnu par un cadre réglementaire et faire l'objet d'un financement pluriannuel afin d'assurer la pérennisation de l'action et d'offrir une indispensable sécurité de (statut de) travail au personnel.

Nous sollicitons la reconduction du subventionnement du projet « Soutien au Logement » pour l'année 2019. Nous souhaitons, néanmoins, attirer l'attention des instances subsidiantes sur l'insuffisance des moyens qui nous sont octroyés au vu de notre charge de travail. Nous ne sommes actuellement pas en mesure de faire face à l'ampleur des besoins sur le terrain. Une extension du financement de ce projet est nécessaire. L'équipe de DIOGENES et son directeur se tiennent à la disposition des autorités compétentes afin d'envisager la hauteur et les modalités pratiques qu'une éventuelle augmentation de moyens pourrait revêtir.

En tout état de cause, vu l'augmentation des dépenses liées à l'évolution de l'ancienneté des travailleurs, à l'indexation des salaires, ... **la simple reconduction du projet nécessiterait l'octroi d'une subvention en 2019 de 105.000 EUR.**

Le projet « Soutien au Logement – Accès directs de la rue au logement » fonctionne grâce au renforcement du cadre de personnel de base à concurrence d'approximativement 1,5 ETP de travailleurs psycho-sociaux pouvant justifier d'un diplôme et d'une expérience professionnelle significative pour soutenir et accompagner les personnes sans-abri dans leur trajet vers l'accès et la stabilisation en logement.

A titre indicatif, les moyens consacrés aux ressources humaines pour l'année 2018 concernaient des personnes titulaires des diplômes suivants : assistante en psychologie, master en philosophie. Chacune de ces personnes bénéficiait des nombreuses années d'expérience utile dans le secteur de l'Aide aux personnes sans-abri.

Pour plus d'efficacité, ce projet fait l'objet d'une diffusion de pratiques au sein de l'équipe de l'asbl DIOGENES. Tous les travailleurs de DIOGENES sont concernés par la réalisation des objectifs du projet et partagent les actions. Le projet ne fait pas l'objet de la création d'une équipe distincte au fonctionnement indépendant et cloisonné du reste du cadre de personnel, même si les personnes subventionnées dans le cadre du projet Soutien au Logement accomplissent, en étroite collaboration avec le directeur de l'asbl DIOGENES, des tâches spécifiques en lien avec le développement du projet (recueil des données, analyse des résultats, représentation du projet à l'extérieur, réflexion autour des lignes stratégiques du projet, rédaction des rapports de fin d'année,...).

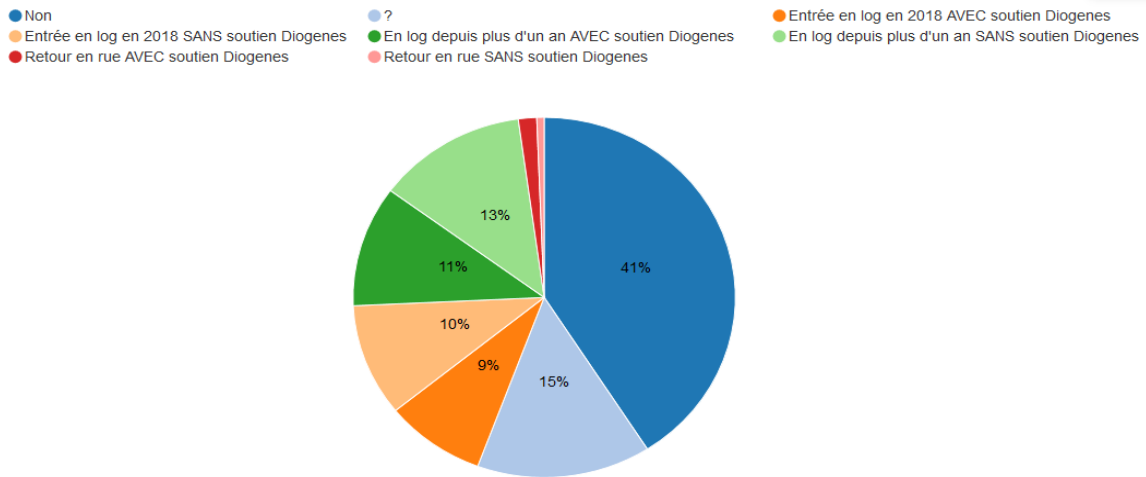
2. Statistiques et interprétation

L'équipe de DIOGENES est convaincue de la nécessité de récolter des données et de produire des statistiques pour pouvoir expliquer et justifier son travail, d'une part ; et pour, sur base d'une analyse adéquate des chiffres relevés, optimiser la prise en charge des habitants de la rue, d'autre part.

Le développement d'un nouveau système d'enregistrement, nous permet davantage encore qu'avant de démontrer l'omniprésence du thème « logement » dans notre travail d'accompagnement. D'année en année, nous travaillons à affiner ce précieux outil en pensant de nouveaux items pertinents à récolter, indicateurs des réalités de terrain du projet de Soutien au Logement. Ainsi, notre base de données tend toujours à montrer avec plus de précision l'impact et la qualité du travail de DIOGENES.

Le présent chapitre présente les données « logement » relatives au public-cible de DIOGENES. Ces données se montrent tantôt quantitatives du travail de DIOGENES, tantôt descriptives.

Situation Logement- Groupe total



Graphique situation de logement

En 2018, ce ne sont pas moins de **654 personnes** qui ont été soutenues par DIOGENES.

Au sujet de la situation en logement, nous disposons d'une information pour **645 personnes**. Parmi celles-ci, **120 personnes** ont connu une sortie effective de la rue vers une solution de logement -tout type confondu- dans le courant de l'année 2018. Que cette porte de sortie de rue soit engagée par l'habitant de rue lui-même avec l'aide (ou pas) d'une institution (10%) ou initiée par le travailleur de DIOGENES (9%), toutes ont été portées de près ou de loin dans le cadre d'un accompagnement Soutien au Logement (cf. partie orange).

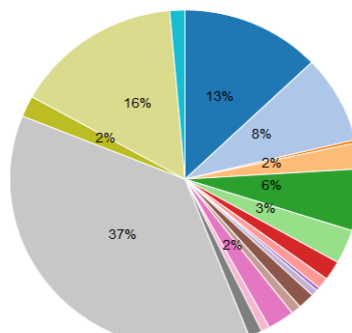
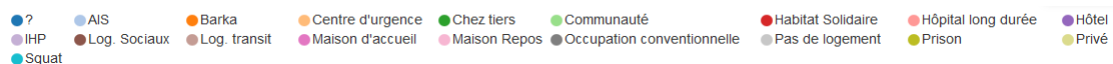
À côté de ces dernières entrées, le projet de Soutien au Logement de DIOGENES poursuit un travail de maintien du lien, de visites, de soutiens ou d'accompagnements ponctuels auprès de **152 autres personnes**, qui elles, affichent une stabilisation en solutions de logement au-delà de l'année écoulée ! Que ces personnes bénéficient d'un soutien d'une institution autre que celle de DIOGENES (13%) ou qu'elles soient accompagnées uniquement par DIOGENES (11%), le projet de Soutien au Logement met un point d'honneur à consolider et à stabiliser tout projet de remise en logement en maintenant un lien continu et de qualité auprès de la personne autant que cela s'avère nécessaire en ce compris durant ses potentiels « allers-retours » entre le monde de la rue et celui du logement de façon générale (Cf. partie verte).

Notons néanmoins que **14 personnes** ont connu un retour en rue dans le courant de l'année 2018, avec un **maintien de lien avec DIOGENES pour 10 d'entre elles** (Cf. partie rouge).

Notons également que **264 personnes** ont vécu continuellement en rue tout au long de l'année 2018, soit 41% du public. Cela ne signifie pas pour autant qu'un travail autour d'une solution de logement n'a jamais été amorcé. La remise en situation de logement des habitants de la rue s'opère effectivement souvent au prix de plusieurs tentatives et essais en rue tout en portant une attention particulière à des moments clés dans le parcours de vie de ces derniers. C'est dans cet interstice et dans la visée d'un accompagnement longitudinal et continu que va s'inscrire toute la particularité du travail de Soutien au Logement

Enfin, retenons ici, que ce ne sont pas moins de 286 personnes qui ont trouvé, au moins pendant un certain temps, une solution de logement en 2018 dans le cadre du projet de Soutien au Logement !

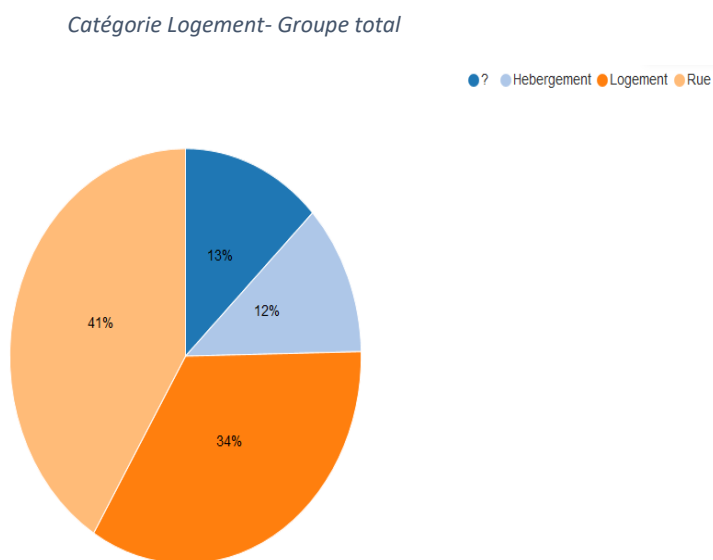
Graphique sorte de logement / groupe total



Sorte de logement- Groupe total

Remarquons la très grande **diversité des types de logements** intégrés par le public de DIOGENES. Cette diversité reflète la créativité du public dans la recherche des solutions de logement, mais également la diversité du réseau des travailleurs de DIOGENES.

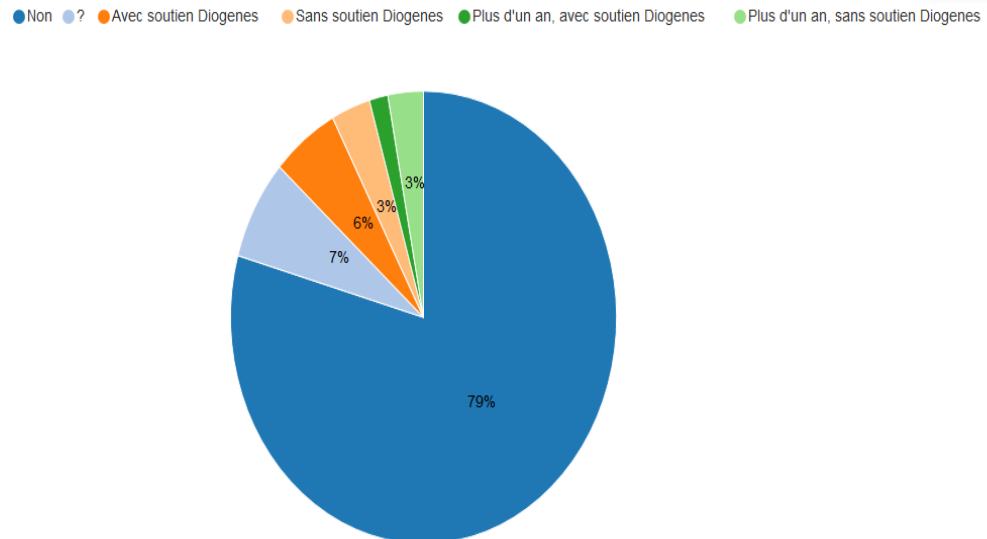
Graphique Catégorie Logement / groupe total



Il est intéressant de noter ici que dans tout le panel de la diversité des solutions de sorties de rue du public de DIOGENES, **le logement entendu comme domicile à part entière représente pour plus d'un tiers (34%) une solution durable de stabilisation en logement**, hors de la rue, soient pour 220 personnes. Dans 12 % des cas, les solutions d'hébergements peuvent s'avérer pertinentes mais temporaires.

Graphique Guidance à domicile / groupe total

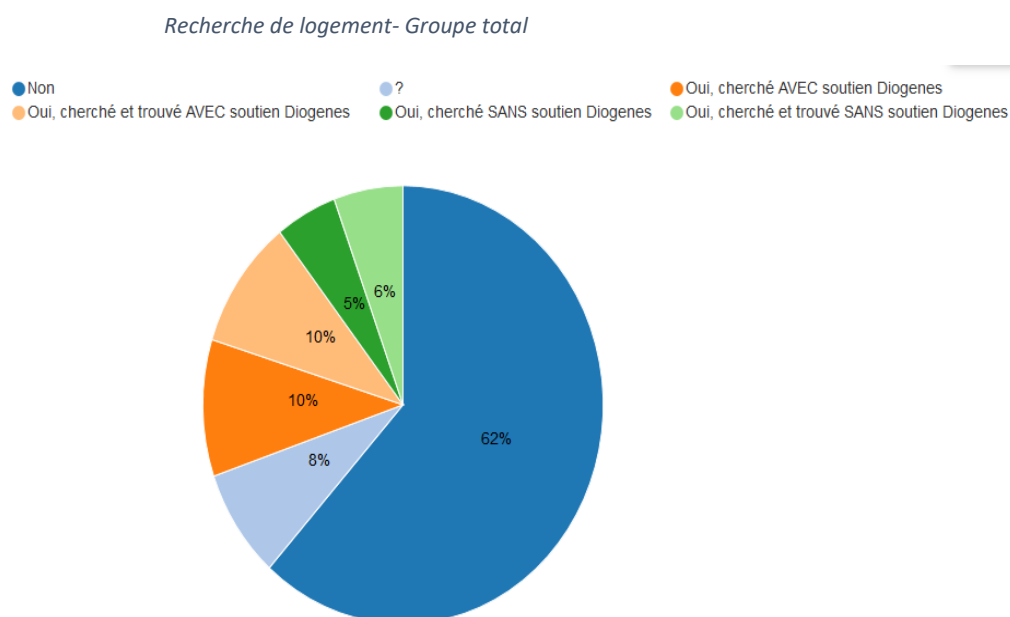
Guidance à domicile- Groupe total



En matière de **guidance à domicile**, il est à noter que près de 15 % de nos suivis Soutien au Logement sont soutenus par un service d'accompagnement au domicile (y compris les projets de HF), **soit 86 personnes**. Parmi celles-ci, 29 personnes bénéficient d'une guidance à domicile depuis plus d'un an (parties vertes) ; 57 relais (parties oranges) ont été effectués vers des services de guidances à domicile dans le courant de l'année 2018. Ceci tend à démontrer que la pratique de relais institutionnel vers des services spécialisés, qui plus est en matière d'accompagnement en logement, est chose courante et importante pour le Projet de Soutien au logement. Ce relais se travaille progressivement au départ de la rue et se poursuit en étroite collaboration avec les services de guidances à domicile/ projets HF. La **présence active de DIOGENES** autour du logement semble toutefois nécessaire **dans plus de la moitié des cas**, soit pour **46 personnes** (Cf. avec soutien de DIOGENES). Ceci s'explique notamment par la flexibilité du travail opéré dans le cadre du Soutien au Logement qui permet de suivre les personnes extra muros et de poursuivre l'accompagnement au logement même si ces derniers n'investissent pas ou plus leur domicile. C'est en cela que les missions de **prévention de retours en rue** d'une part et de **stabilisation des situations de logement** d'autre part constituent les piliers du Projet de Soutien au Logement.

Outre le domicile comme solution de logement et parce que le projet de Soutien au Logement accompagne des situations de relogement aussi diverses que variées (Cf. graphique « sortes de logement »), nous relevons ici que **la majorité des personnes (80%) ne bénéficie pas d'une guidance à domicile**. Ce qui justifie, entre autres, l'existence et la pertinence dans notre projet dont l'atout premier est de poursuivre l'accompagnement des personnes de façon continue et sans ruptures, que celles-ci soient stabilisées en logement ou fragilisées par un retour en rue à un moment donné de leur trajectoire. Le projet de Soutien au Logement s'apparente ainsi à un maillon incontournable et soutenant dans les trajets de vie des habitants de la rue en matière de réinsertion par le logement.

Graphique Recherche de Logement / groupe total



La recherche de logement occupe une place importante dans le Projet de Soutien au Logement et s'est opérée dans **31 % des cas**, soit pour plus d'un tiers des accompagnements de DIOGENES.

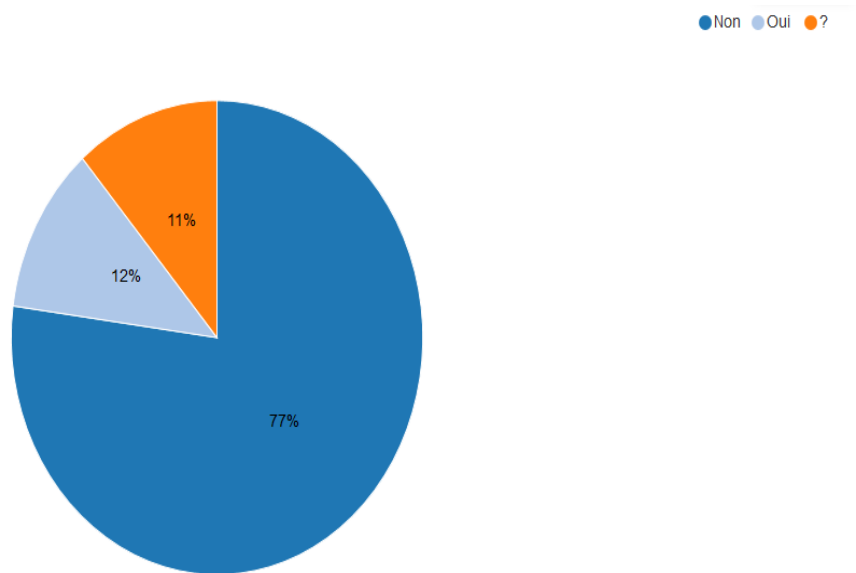
Parmi ceux-ci, et dans **plus de la moitié des cas (20%)**, la recherche de logement a été portée activement par un travailleur de DIOGENES pour aboutir à **une solution concrète de logement** dans 10 % des cas, soit **pour 62 personnes précisément**.

Dans les autres cas, les habitants de la rue nous forcent à constater une fois de plus leurs nombreuses capacités de débrouille et de ressources en faisant appel à des tiers qui leur sont propres ou à des réseaux de proximité, que ceux-ci soient institutionnels ou informels. Dans les deux cas, les personnes restent en contact avec un travailleur de DIOGENES dans le cadre d'un accompagnement qui vacillera entre une présence intensive et une présence de soutien selon les besoins.

Notons également que la majorité de notre public peine à parvenir à l'étape éprouvante que représente une recherche de logement adéquat en région bruxelloise, soit parce que les personnes n'en ont pas les moyens financiers, administratifs et/ou juridiques (pas de titre de séjour ou de revenus minimums), soit parce qu'elles n'en ont pas les capacités mentales ou physiques (problématiques de santé mentale importante et/ou d'addictions). C'est au nom de ce dernier constat et au bénéfice de tous ces habitants de la rue cumulant des problématiques psychiatriques et d'addiction que DIOGENES a mis en place en son sein un dispositif Housing First (« Station en Logement ») offrant des solutions de logements plus adaptés à un public davantage fragilisé en rue.

Graphique Administration de Bien / groupe total

Administration de bien- Groupe total

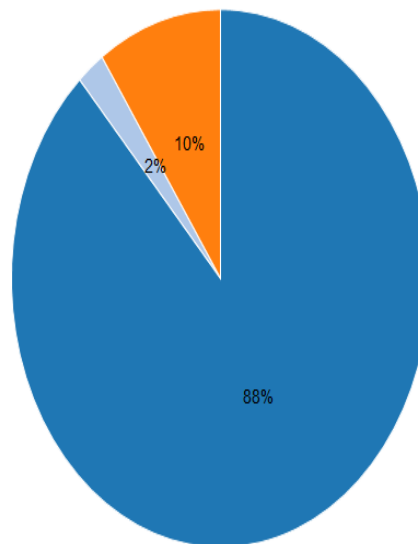


Environ 3/4 des personnes accompagnées dans le Projet Soutien au Logement ne dispose pas d'une administration de bien (77%). Le sentiment de propriété et la liberté de pouvoir disposer de ses biens reste un paramètre non négligeable dans le public de DIOGENES. Pour autant que les personnes disposent de leur capacité mentale et d'un minimum d'autonomie, payer soi-même son loyer relève d'une importance hautement symbolique pour les habitants de la rue. Dans les cas contraires, une administration de biens s'avère plus que nécessaire et devient un filet de sécurité incontournable pour un maintien en logement. Ce dernier cas représente 12 % des situations du Projet de Soutien au Logement, soit une **administration de biens auprès de 74 personnes**.

Graphique Mise en Observation / groupe total

Mise en Observation-Groupe total

● Non ● Oui ● ?



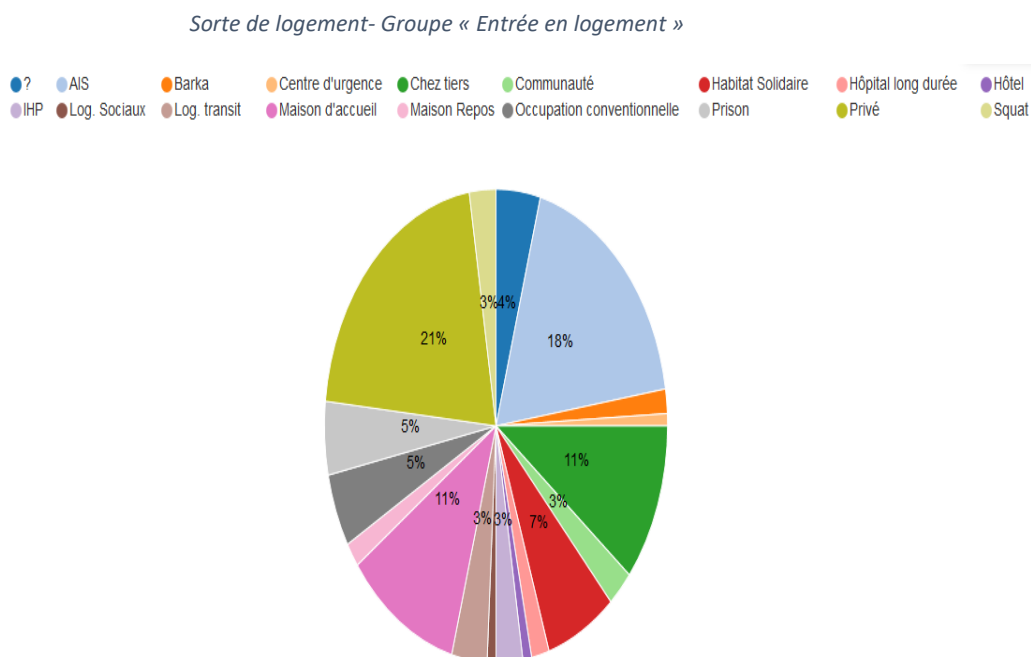
La procédure d'une mise en observation relève toujours à DIOGENES d'une longue et sérieuse réflexion et se pose en ultime recours et dans le strict respect des critères juridiques encadrant cette mesure. Le maintien du lien construit entre la personne et le travailleur de DIOGENES occupe une place primordiale dans cette réflexion. C'est ainsi que dans 88 % des cas, soit la majorité de notre public, une mise en observation n'est pas de mise malgré les formes de précarité apparentes de la vie en rue et/ou en logement.

Néanmoins, lorsque les critères de danger imminent pour la personne ou pour son entourage s'avèrent incontestables et que toutes les alternatives de soins ont été épuisées, l'équipe de DIOGENES n'hésite pas à enclencher **cette mesure exceptionnelle**, et cela a été le cas pour **2% des situations accompagnées en 2018**, soit pour 14 personnes sur le groupe total de 645.

1.2 Focus sur le groupe « entrée en logement».

Sur les 654 personnes soutenues par DIOGENES, 120 sont entrées en logement dans l'année écoulée, tous types de logements confondus. Nous vous suggérons ici un focus sur ce sous-groupe « Entrée en logement » dans le courant de l'année 2018.

Graphique sorte logement / groupe entrée en logement



Comme pour le groupe total, la diversité des sorties de la rue reste à remarquer. Notons que toutes les sorties de la rue ne sont pas des solutions définitives (Logement de transit (4), Maison d'Accueil (13), Hôtel (1), Hôpital de longue durée (2)), ni toujours souhaitables (Prison (6)).

Il est toutefois important de relever que **les logements privés (21%, soit 25 personnes) et les logements AIS (18%, soit 22 personnes) constituent la majorité des sorties de rue** en 2018. Elles semblent non seulement être des pistes de sorties de rue adéquates pour les personnes mais confèrent à ces dernières une certaine stabilité dans leur logement. S'en suivent les solutions d'hébergements dans des maisons d'accueil (13 personnes) ou chez des tiers (13 personnes). L'habitat solidaire répond également à un besoin pour 7% du public (8 personnes) ; les occupations conventionnelles ont été une

sortie de rue pour 6 personnes, de même que la prison pour 6 autres personnes malheureusement. 4 personnes ont bénéficié d'un logement de transit. Les squats, les IHP et les communautés ont représenté des alternatives de logement pour 9 personnes. Le reste du public est sorti de la rue vers des solutions telles que les maisons de repos (2 personnes), Barka (2 personnes), hébergement d'urgence (2 personnes), logement social (1 personne), centre d'urgence (1 personne).

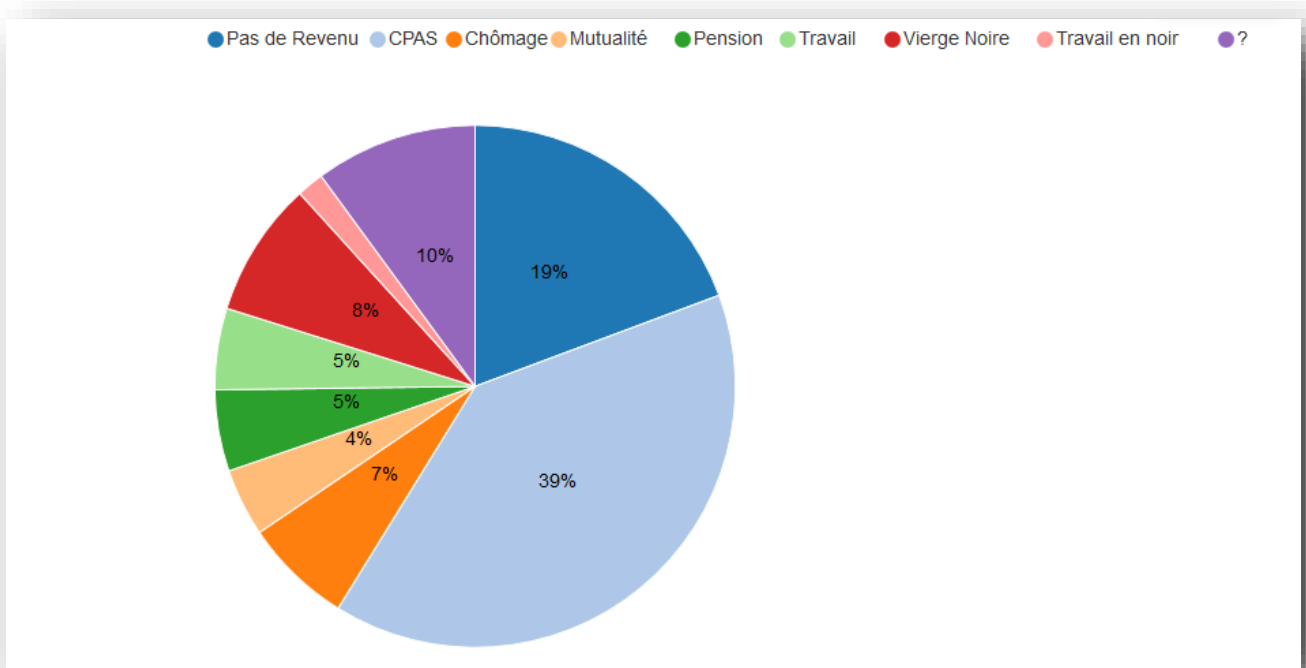
Notons que le projet polonais Barka représente -ensemble avec la communauté de Poverello- une des rares initiatives qui apporte des solutions pour l'importante population des habitants de la rue polonais à Bruxelles. Barka est un projet d'accompagnement au retour volontaire de ce groupe cible dans le pays d'origine. Même si ce projet s'avère très pertinent pour un public souvent privé de droits sociaux en Belgique, notons que les personnes concernées n'expriment que très rarement ce désir d'un retour volontaire au pays.

Certaines de ces solutions de logement ont été trouvées directement par l'équipe de DIOGENES elle-même. Dans d'autres cas, les solutions sont trouvées indirectement, grâce au relais que nous opérons vers d'autres dispositifs institutionnels, notamment vers des services qui aident à la recherche de logement ou vers des projets offrant un accès au logement. Enfin, il arrive assez fréquemment que les personnes trouvent leur logement par elles-mêmes, sans notre intervention spécifique directe ou indirecte.

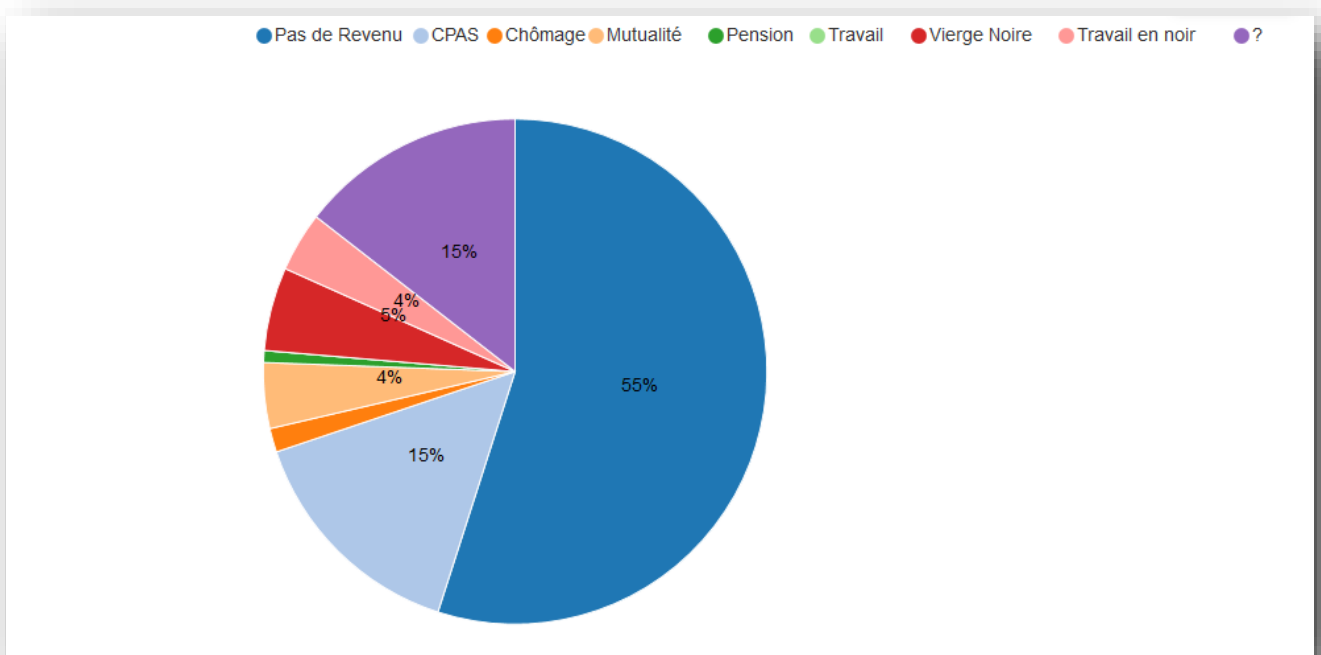
Notons enfin que toutes les solutions de logement inscrites dans notre programme Housing First-Station Logement n'ont délibérément pas été reprises ici. Elles font l'objet d'un autre rapport d'activités de DIOGENES où sont étayés les résultats statistiques impressionnants de cette autre forme de sortie de rue en 2018.

Graphique revenu / groupe entrée en logement comparé au groupe rue

Revenu- Groupe Entrée en logement



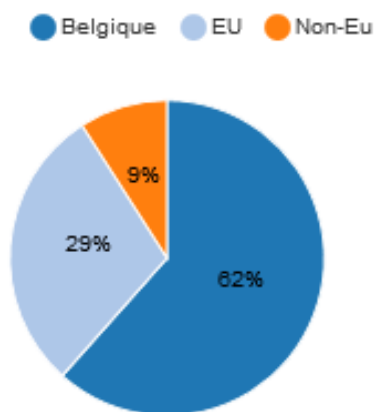
Revenu- Groupe Rue



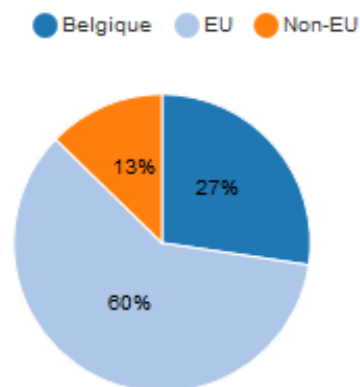
Le second graphique met clairement en évidence que plus de la moitié du groupe « Rue » ne dispose pas d'un revenu (55%), tandis que la majorité du premier groupe « entrée en logement » dispose d'un revenu d'intégration du CPAS (39%) ou d'une autre source de revenus (Vierge noire, chômage, mutuelle, pension, travail, etc..). La remise en ordre de la situation financière des personnes et la réouverture de ce droit fondamental constitue sans aucun doute la première porte d'entrée à l'accès d'un logement. Le recours au travail en noir est à relever cette année et notamment dans le groupe « rue » (4%). Ceci semble un indicateur des stratégies de survie mises en place par les habitants de la rue pour lesquels la précarité reste de mise malgré la présence d'un revenu minium. Pour d'autres, l'impossibilité juridique d'accéder à un revenu du fait de l'absence d'un titre de séjour renforce cette forme de débrouille pour vivre -un tant soit peu- dignement.

Graphique Origines et Nationalités / groupe entrée en logement comparé au groupe rue

Origines- Groupe « Entrée en logement »



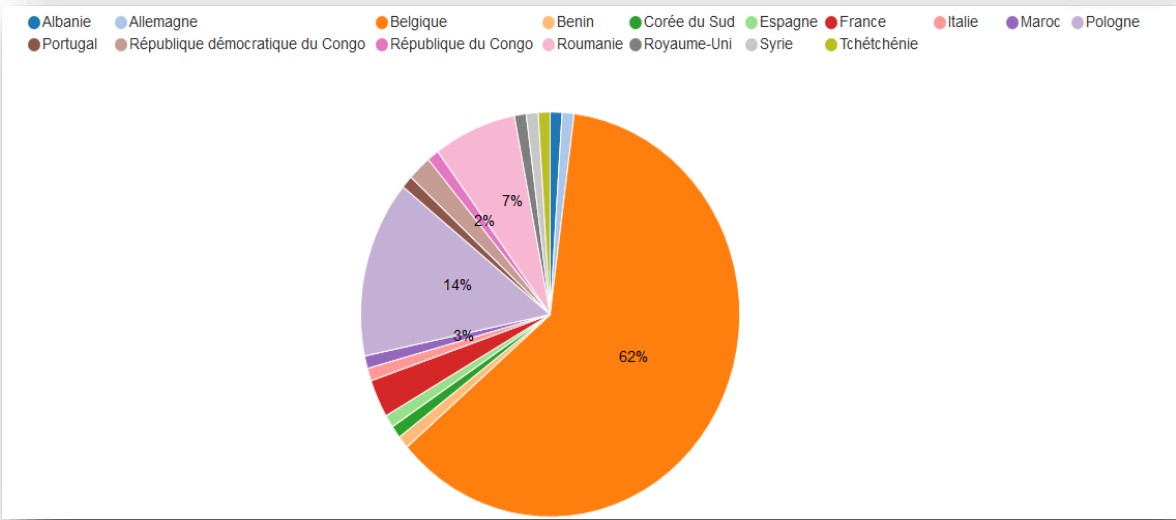
Origines- Groupe « Rue »



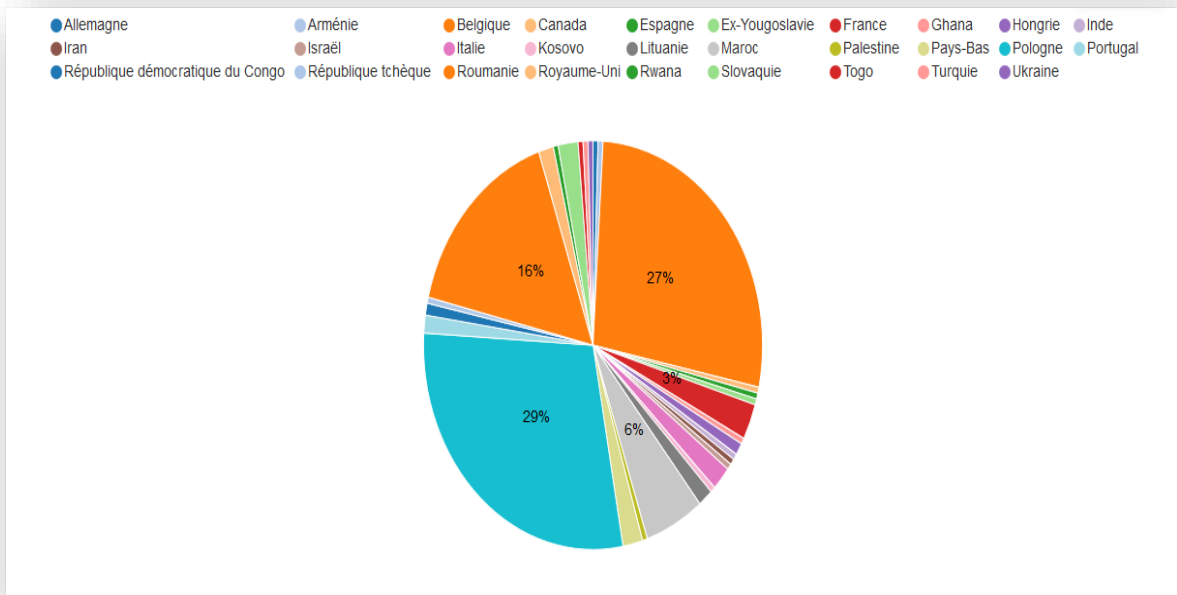
La mise en regard de ces graphiques corrobore nos précédents constats : la précarité des titres de séjour ne participe pas à la réinsertion sociale des personnes et encore moins à la réinsertion par le logement. La majorité des personnes entrée en logement sont d'origine belge (62%) (Cf. Graphique gauche). Le graphique de droite "Groupe rue" met en évidence quant à lui une majorité de personnes d'origine européenne (60%) pour laquelle l'ouverture des droits reste un réel combat juridique sur le terrain.

Les deux graphiques suivants appuient cette constatation en faisant un focus sur les nationalités respectives dans les deux groupes "entrée en logement" et "rue". La discrimination liée à une nationalité étrangère vient parfois renforcer les précarités déjà présentes.

Nationalités- Groupe Entrée en logement



Nationalités- Groupe Rue



2.3 Focus sur le groupe « plus d'un an en logement ».

152 personnes sont en logement depuis plus d'un an, et toujours en contact avec les travailleurs de l'asbl DIOGENES. Au niveau du revenu, des nationalités et des origines, les résultats sont comparables à ceux du groupe « entrée en logement ». Le présent focus met toutefois en évidence quelques caractéristiques de ces profils qui parviennent à se stabiliser en logement au-delà l'année.

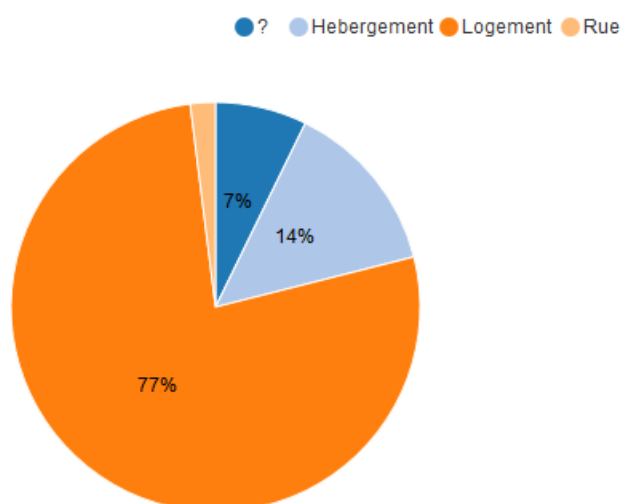
Graphique sorte de logement / groupe plus d'un an

Ces graphiques illustrent la diversité des solutions **durables** de logement pour ce groupe avec une prépondérance des solutions type "logement privé" (32%) ou "AIS" (21%). Ces derniers semblent avoir un effet positif sur la stabilisation et le bien-être des personnes. Les solutions de relogement chez un tiers (10%) ou une communauté (11%) semblent également répondre à une forme d'habiter autrement chez le public mais témoigne, une fois de plus, de l'importance de soutenir les réseaux informels et formels des habitants de la rue.

Sorte de logement- Groupe « plus d'un an »

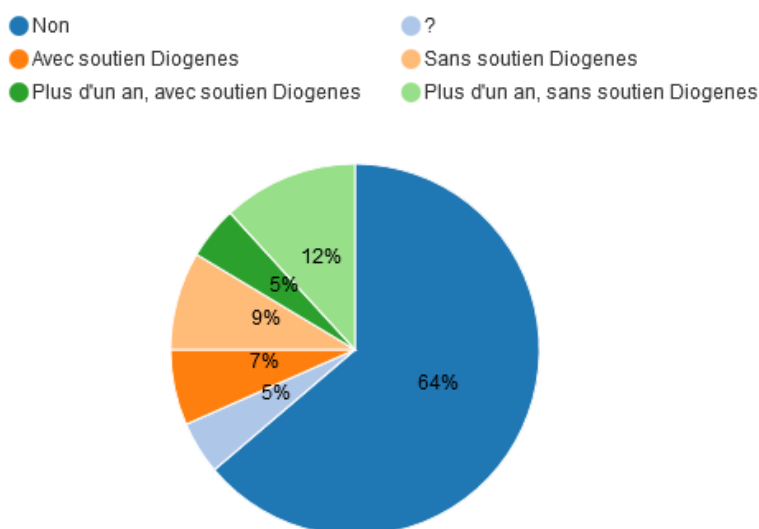


Catégorie logement- Groupe « plus d'un an »



Graphique guidance à domicile / groupe plus d'un an

Guidance à domicile- Groupe « plus d'un an »



Plus d'un tiers des personnes suivies par le Projet Soutien au Logement bénéficient d'une guidance à domicile/HF (33%), et ce, au-delà de l'année de relogement. Pour autant, notre équipe est loin de disparaître totalement de la situation. Que le recours à un service de guidance à domicile ait été porté avec le soutien de DIOGENES ou pas, l'équipe reste en permanence en contact avec l'habitant de la rue dont le suivi se poursuit entre la rue et le logement selon la fréquence et l'intensité des besoins exprimés par les habitants de la rue. Les relais et collaborations restent parallèlement précieux pour le travail de Soutien au Logement. Néanmoins, pour les personnes n'étant pas en condition de pouvoir bénéficier d'une guidance à domicile, le Projet de Soutien

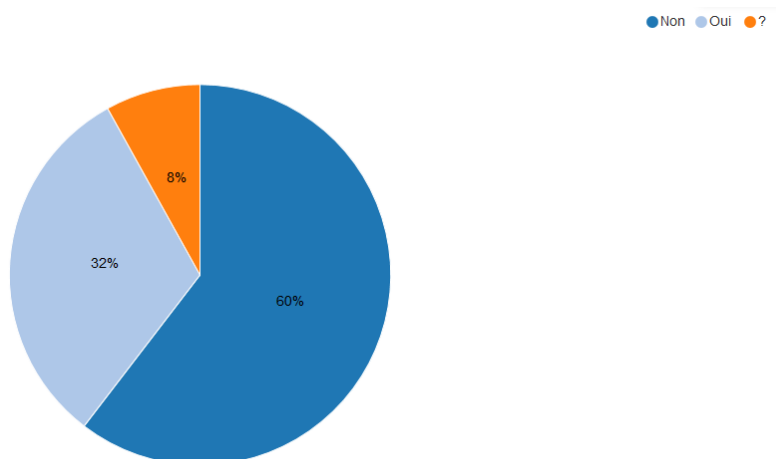
au Logement semble avoir toute sa pertinence et cela s'avère être le cas pour 64% des situations accompagnées, comme le démontre le présent graphique.

Graphique toxicomanie / groupe plus d'un an + groupe entrée en logement

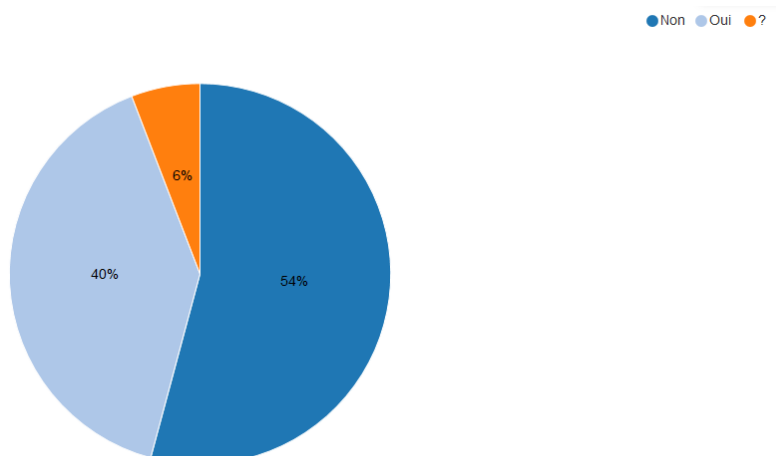
Comme démontré l'an dernier, le nombre de personnes toxicomanes (32%) est plus faible pour le groupe « plus d'un an » que pour le groupe « entrée en logement » (40%).

Ces statistiques semblent conforter un constat de terrain : la stabilisation en logement semble avoir un impact positif sur les problématiques d'addictions et en particulier sur la toxicomanie. La stabilité dans un logement offre un terrain propice à un processus de soin, surtout lorsqu'il s'agit d'une cure de désintoxication. Un tel travail autour des dépendances de la personne augmente sans conteste le taux de réussite d'une inclusion sociale par le logement. A contrario, la toxicomanie peut être un facteur qui précipite les retours en rue si aucun accompagnement n'est mis en place. Le projet de Soutien au Logement porte une attention toute particulière à ces prises en charge spécifiques.

Toxicomanie- Groupe « plus d'un an »

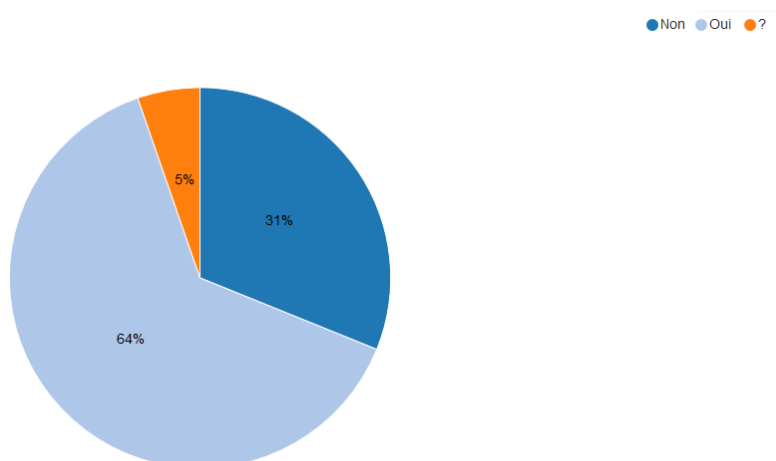


Toxicomanie-Groupe « Entrée en logement »

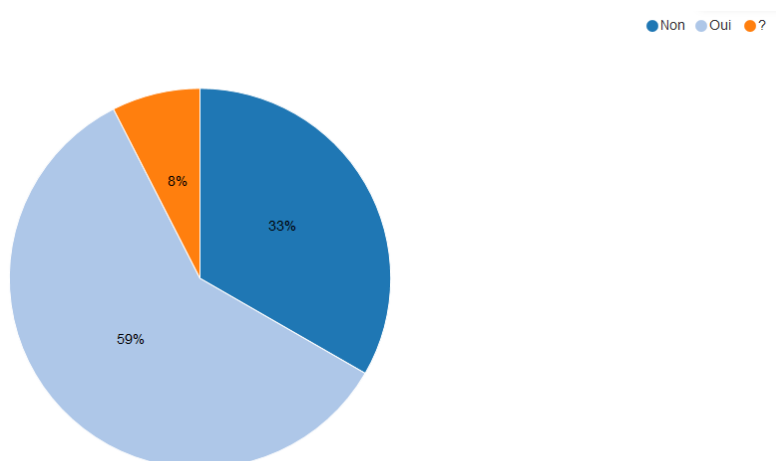


Graphique alcool / groupe plus d'un an + groupe entrée en logement

Alcool- Groupe « plus d'un an »



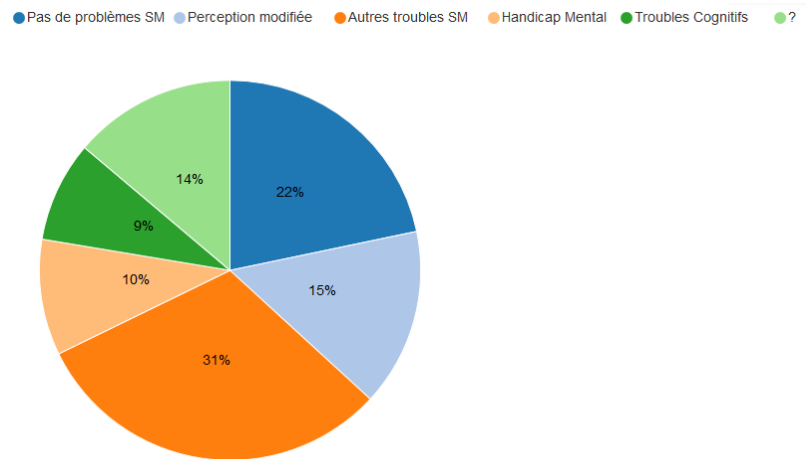
Alcool-Groupe « Entrée en logement »



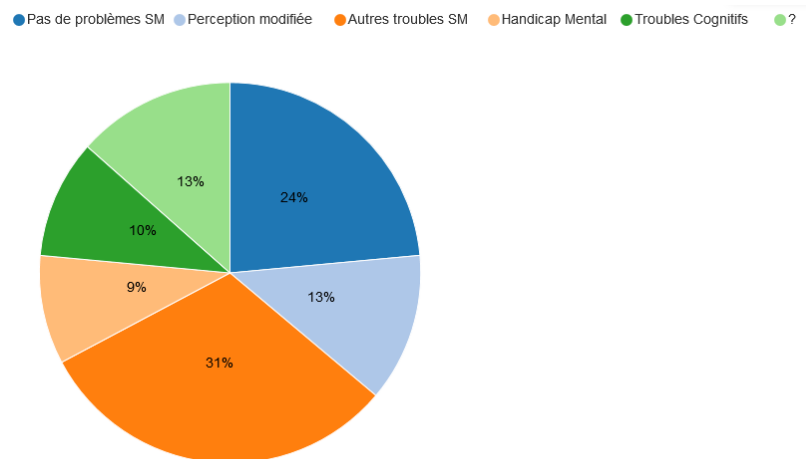
Contrairement aux profils de toxicomanie, l'addiction à l'alcool semble quant à elle être tenace auprès du public de DIOGENES. Étonnamment, les statistiques de cette année semblent indiquer la présence d'une consommation d'alcool en logement, que cette entrée ait eu lieu dans le courant de l'année ou au-delà. D'un autre côté, les solutions de logements étayés dans le projet Soutien au Logement n'ont jamais empêché une consommation d'alcool en logement quels qu'ils soient. Les processus de soin et de cure prennent un temps non négligeable au sein du public de DIOGENES. Quoi qu'il en soit, l'accès à des solutions de logement adaptés pour ces profils spécifiques qui cumulent addictions en tous genres relève - aujourd'hui plus qu'hier - d'un défi de taille en matière de lutte contre le sans-abrisme bruxellois. En ce sens, les dispositifs d'Housing First répondent incontestablement à un besoin de terrain.

Graphique santé mentale / groupe plus d'un an + groupe entrée en logement

Santé mentale- Groupe « plus d'un an »



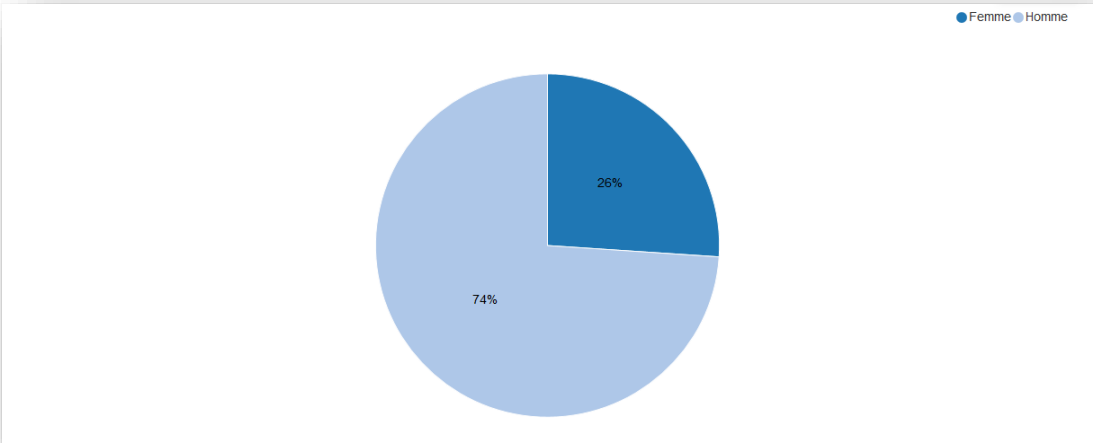
Santé mentale-Groupe « entrée en logement »



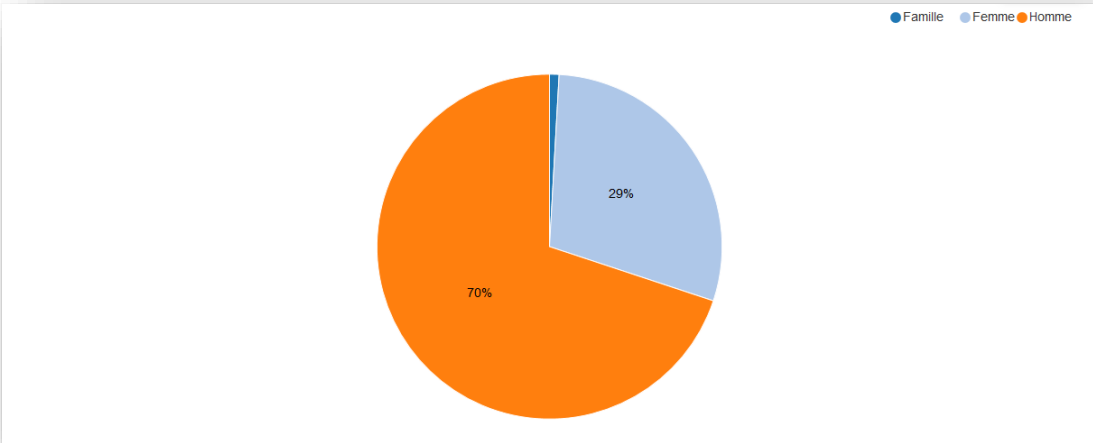
A parts quasiment égales, les proportions des problématiques de santé mentale semblent demeurer auprès du public de DIOGENES ; et ce, que l'entrée en logement ait eu lieu dans le courant de l'année 2018 ou au-delà. La difficulté de poser un (double) diagnostic précis sur la maladie mentale auprès du public en général reste un exercice sensible que celui-ci soit en rue ou en logement. Quoiqu'il en soit, la prévalence des troubles de santé mentale reste importante pour les personnes suivies en Soutien au Logement.

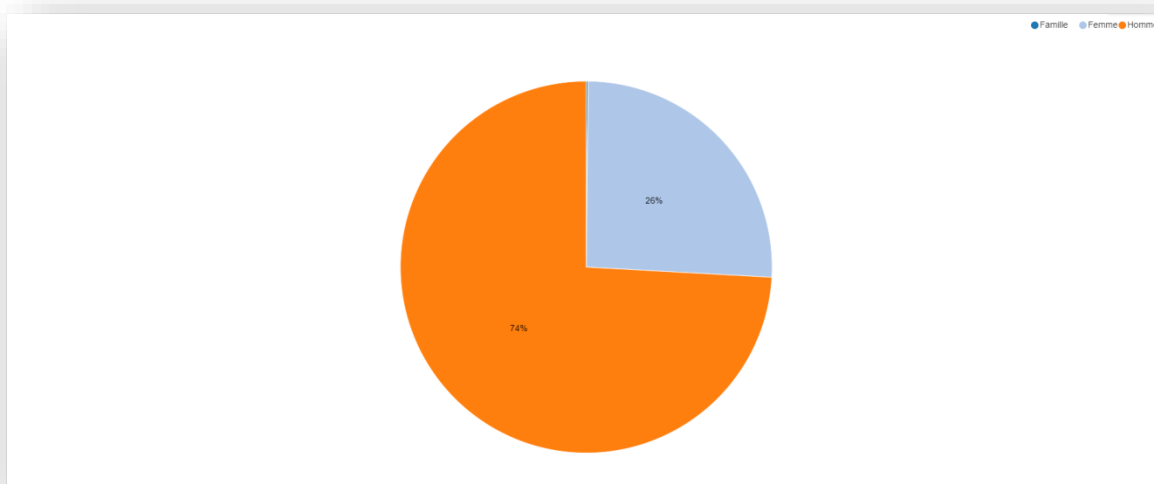
Graphique genre / groupe plus d'un an + groupe entrée en logement+ groupe total

Genre- Groupe « plus d'un an »



Genre-Groupe « entrée en logement »





Le pourcentage de femmes dans le groupe « entrée en logement » (29%) est relativement semblable à celui du groupe “plus d’un an” (26%). En revanche, nous relevons une percée des habitants de rue constitués en famille dans les entrées en logement 2018. Par ailleurs, il est important de souligner ici que le pourcentage de femmes en rue a plus que doublé à DIOGENES en 20 ans : 26% de femmes en 2018 contre 11% en 1995 !

Nous formulons deux observations sur base de ces chiffres : d’une part nous assistons à une féminisation du sans-abrisme durant les 20 dernières années ; d’autre part, nous assistons à une sous-représentation de femmes en rue, sur-représentation de femmes hébergées dans le secteur sans abri et/ou logées en logement. Le secteur sans abri, de façon générale, semble s’adapter aux particularités de ce public. Les femmes trouvent davantage leur place dans les centres d’hébergement d’urgence et les maisons d’accueil que les hommes.

Le projet Soutien au Logement accompagne hommes et femmes sur base d’une égalité totale de traitement des genres ! La sélection des candidats est réalisée par l’équipe des travailleurs de rue de DIOGENES suivant de nombreux critères dont aucun n’induit ni n’implique de traitement différencié en faveur des hommes ou des femmes ; de façon générale, c’est l’état de besoin qui détermine la sélection.

L’équipe d’accompagnement investit toutes les problématiques, suivant le besoin et la demande des personnes concernées. Des femmes nous emmènent donc vers des attentions et des soins plus particulièrement féminins (médicaux, bien-être, famille, etc.), et la même chose peut se produire avec des hommes.

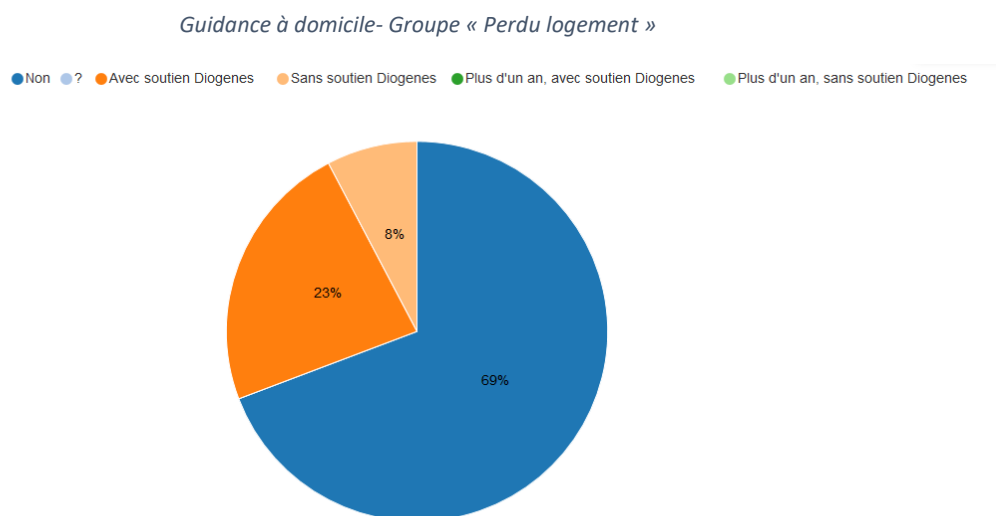
Bien souvent, en rue, l’ordre et les relations se déterminent selon la loi de la jungle, la loi du plus fort. Les personnes les plus faibles et les plus fragiles sont vite identifiées par les plus forts. La vie en rue oblige à développer des stratégies de survie. Dans ce contexte-là, les femmes sont, sans vouloir généraliser, des victimes plus faciles : vols, agressions physiques et verbales, harcèlement sexuel, viol, prostitution plus ou moins forcée, ... Elles vivent leur situation comme honteuse et ont souvent une très mauvaise image d’elles-mêmes. Dans ce

contexte, la démarche pro-active d'aller à la rencontre de ces femmes en rue semble faire une différence.

2.4. Focus sur le groupe « perdu logement ».

Seules 14 personnes en contact avec l'asbl DIOGENES ont perdu leur logement en 2018. Ce nombre a diminué spectaculairement depuis l'an dernier et témoigne d'une expertise certaine de DIOGENES en matière de prévention des retours en rue (27 en 2017). Nous disposons de quelques statistiques assez pertinentes qui dressent un profil détaillé de ces "retours en rue" en 2018.

Graphique guidance à domicile/groupe perdu logement



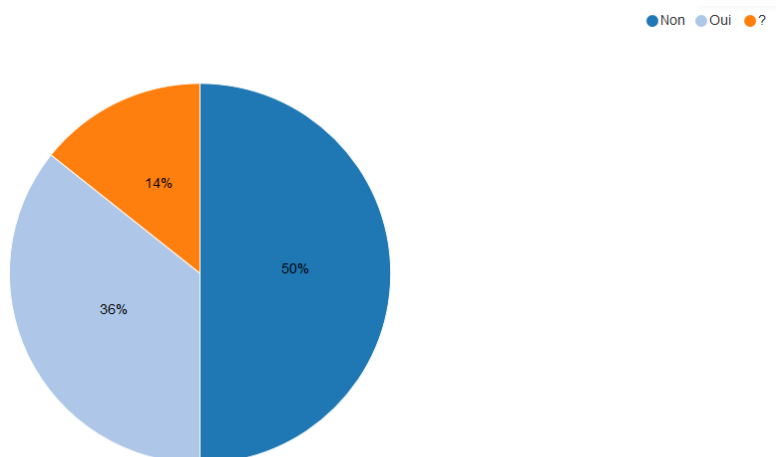
69 % des personnes qui ont perdu leur logement ne disposait pas d'accompagnement à domicile, tandis que 31% en disposaient dans le groupe « retour en rue » avec une présence accrue et conjointe de DIOGENES dans 23% des cas. Ces chiffres semblent illustrer toute l'importance d'une guidance à domicile pour la stabilisation en logement des personnes qui ont vécu dans la rue !

C'est aussi un indicateur qualitatif du choix du Soutien au Logement pour la mise en place de services de guidance à domicile, comme mesure de prévention de perte de logement pour des (ex-)habitants de la rue.

En outre, cela démontre l'importance d'une « ligne intermédiaire » entre le travail de rue et l'accompagnement à domicile ; c'est dans cet interstice qu'opère le travail singulier et nécessaire du projet de Soutien au logement de DIOGENES.

Graphique Toxicomanie / groupe « perdu logement »

Toxicomanie- Groupe « perdu logement »



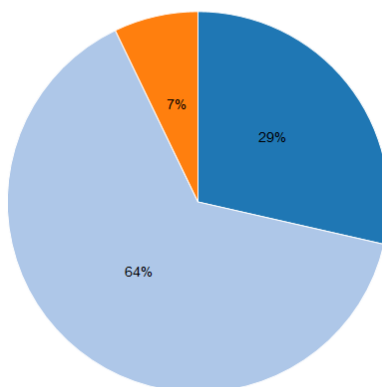
La proportion du nombre de personnes toxicomanes apparaît clairement comme plus importante dans le groupe “perte de logement” (36%) que dans les groupes “entrée en logement” ou “plus d’un an” (cf. Graphiques ci-dessus). Ces statistiques appuient ce constat de terrain : **le logement seul ne suffit pas !** Un Processus de soin et de cure est une nécessité au maintien en logement des personnes souffrant d’une addiction quelconque. Le projet de Soutien au Logement a ceci de singulier qu’il travaille la question du soin, au moment du retour en rue et au-delà de la perte de logement ; et ce en vue de dépasser le sentiment d’échec qui peut être vécu par l’habitant de la rue dans ces moments-là.

Graphique alcool « perdu logement »

Comme dans le groupe « entrée en logement », la dépendance à l’alcool est très présente dans le groupe des personnes qui ont perdu leur logement (64% !). Ce qui rejoint ces constats de terrain de notre équipe : l’absence de logement semble avoir un impact important sur la consommation d’alcool tout comme une consommation incontrôlée semble avoir un impact négatif sur les capacités à accéder à un logement et/ou à s’y maintenir.

Alcool- Groupe « perdu logement »

● Non ● Oui ● ?

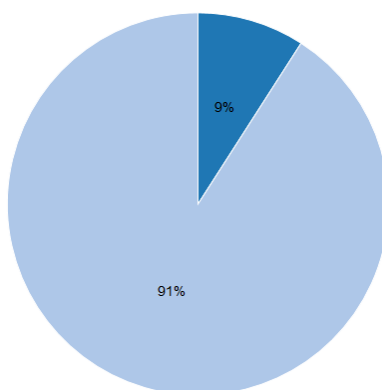


Graphique genre / groupe perdu logement

Le pourcentage de femmes dans le groupe « perdu logement » est de seulement 9 % en 2018 alors que les retours en rue s'élevaient à 30% pour les femmes en 2017 !

Genre- Groupe « perdu logement »

● Femme ● Homme



3. Travail en réseau

Le projet « Soutien au Logement » travaille avec un vaste réseau d'institutions d'aide aux personnes, spécialisées et généralistes, tous secteurs confondus.

Pour la plupart, ces collaborations se construisent autour des personnes bénéficiaires et ne donnent pas lieu à des partenariats conventionnés : le projet accompagne les personnes vers les services dont elles ont besoin, ceux-ci les recevant dans le cadre habituel de leurs missions.

Les institutions tissent finalement, autour de la personne, un réseau de soutien, d'aide et de soins ; dont le projet « Soutien au Logement » peut prendre la coordination.

Le projet accompagne en rue, en amont du logement, autour de l'entrée et en aval, jusqu'à ce que la situation soit stabilisée ; et le cas échéant, correctement prise en charge par ces autres institutions et éventuellement d'autres relais mis en place (vers l'accompagnement à domicile, par exemple.)

Des collaborations plus soudées et régulières se sont instaurées avec des projets offrant des solutions directes pour sortir de la rue, vers lesquels le projet « Soutien au Logement » oriente souvent des personnes sans-abri en tant que service-envoyeur.

Sans prétention à l'exhaustivité, voici plusieurs partenaires, avec lesquels le projet collabore de façon intensive tout au long de l'année :

-Habitats solidaires : Le projet « Accès direct de la rue au logement » porté par Fami-Home, le projet « Chez Ailes » de l'asb Bij Ons, « L'Autre Lieu-RAPA ».

-Services d'Accompagnement à domicile : Puerto, Huis Van Vrede, S.Ac.a.Do, CAW Brussel-De Schutting, Fami-Home, le Service d'accompagnement à domicile de l'Armée du Salut, ...

-Projets Housing First: Station Logement, Smes-B, Step Forward.

-Maisons d'accueil : Poverello : Communauté avec un temps de séjour illimité, seule solution d'hébergement pour un public polonais en séjour irrégulier en Belgique (limité : masculin, +50 ans)

-La Cellule Capteur et Créateur de Logements de L'Îlot.

Le projet « Soutien au logement » travaille, en outre, sur les conditions structurelles de l'accès au logement pour les habitants de la rue les plus fragiles.

Ainsi, a-t-il contribué directement et activement à la création de projets novateurs aussi variés que : les projets « Housing First » bruxellois (dont le Smes-B, Step Forward, Station Logement), « Chez Ailes » (en coopération avec Bij Ons), « Accès directs de la rue à l'habitat solide » (en coopération avec Fami-Home), la « Cellule Capteur-Logement » de l'Îlot, les occupations négociées de l'asbl Communa, etc.

4. Obstacles et recommandations

4.1. Les problématiques de rue

Dans la rue, nous rencontrons un certain nombre de personnes pour lesquelles l'orientation vers le logement serait la bonne option si elle ne s'avérait impossible pour diverses raisons. Nous voudrions tirer la sonnette d'alarme au sujet de certaines problématiques, plus ou moins fortement présentes en rue, résultant de problèmes structurels à résoudre. En regard de chacune d'entre elles, nous formulons des suggestions pour une meilleure prise en charge :

-roms et polonais présents sur le territoire depuis une longue durée (et autres migrants intra-européens), dépourvus de droits à l'aide sociale et sans-abri, à la santé dégradée et aux perspectives de changements extrêmement réduites.

Opter pour la régularisation simple des personnes étrangères présentes sur le territoire depuis une longue durée et qui peuvent en donner la preuve.

-personnes nées ou scolarisées ici, souvent des européens ou des maghrébins, qui comme leurs parents n'ont jamais demandé la nationalité belge. S'ils sont SDF pendant un certain temps, ils perdent leur droit de séjour. Devenus sans-abri, ils sont enfermés dans cette situation puisqu'il leur faut une adresse pour pouvoir introduire un dossier de régularisation sur le territoire. Ils vivent donc en tant que sans-papier, sans droit à l'aide sociale, en se chronicisant en rue. Ils y sont très nombreux. Parfois ils reçoivent même des ordres de quitter le territoire. Pour certains, pour qui nous obtenons un accord exceptionnel d'inscription en adresse de référence ou qui trouvent une autre solution d'adresse, nous réussissons, avec le soutien d'un avocat, à rentrer un dossier auprès du Bureau des Etrangers, pour demander une réinscription dans le Registre de la Population. Ensuite, les personnes attendent bien souvent durant de longues années une décision de l'Office des Etrangers. Entretemps, elles doivent prolonger un document « Annexe 15 » toutes les 6 semaines à la commune. Cette démarche répétitive et insensée coûte chaque fois 10 Euros, un montant non négligeable quand on ne dispose pas de revenus officiels. En plus, l'accessibilité du Bureau des Etrangers à la commune de Bruxelles est dramatique : à 6h le matin, deux heures avant que les portes ne s'ouvrent, il y a déjà une longue file d'attente. Si on ne vient pas très tôt, on n'est même pas reçu. Et on doit y attendre d'office debout durant des heures.

Modifier la loi relative à l'adresse de référence. Prévoir son octroi aux personnes nées et/ou éduquées sur le territoire belge ; et autoriser, sur base de cette adresse, l'ouverture d'un dossier de régularisation à l'Office des Etrangers. Diminuer le temps d'attente à une réponse de l'Office des Etrangers. Améliorer drastiquement l'accessibilité du Bureau des Etrangers au sein de la Ville de Bruxelles. Une situation de blocage purement administratif ne doit plus contraindre à vivre en rue !

-personnes avec un (ou des) chien(s)

Autoriser la présence d'animaux domestiques au sein du plus grand nombre possible de structures d'aide et de soins.

-les personnes qui souffrent du syndrome de Korsakoff – troubles cognitifs provoqués par la consommation d'alcool sur le long terme. Celles-ci ont besoin d'un cadre de soutien très important et les structures adaptées sont quasi-inexistantes à Bruxelles, en tout cas pour des solutions de long terme. Le cadre idéal ressemblerait à celui d'un home pour personnes âgées. Cependant ces personnes sont souvent trop jeunes (- de 60 ans) pour y avoir accès.

Créer des structures adaptées aux personnes souffrant du syndrome de Korsakoff, ou favoriser des solutions d'accompagnement intensif tel que « Zorgwonen » (développé par les services Puerto et De Schutting du CAW Brussel).

Ouvrir davantage de places dans les maisons de repos pour les personnes de moins de 60 ans présentant des symptômes de vieillissement précoce et en besoin d'assistance.

-les personnes qui cumulent des troubles de santé mentale et des dépendances (double diagnostic) : les habitants de la rue qui cumulent, par exemple, leur sans-abrisme à un handicap mental avec une dépendance à l'alcool ou une maladie psychiatrique avec un problème de toxicomanie, sont très difficiles à orienter. Bien souvent, ces personnes se retrouvent assises 'entre deux chaises' et les secteurs de prise en charge sont tellement spécialisés que l'on n'arrive pas à trouver le cadre adéquat pour leur venir en aide.

Promouvoir la prise en charge spécialisée pour des personnes présentant un double diagnostic.

-les personnes en rue à mobilité réduite : les structures d'aide du secteur sans-abri à Bruxelles sont très insuffisamment équipées pour l'accueil des personnes en chaise roulante. Les toilettes et les douches ne sont que très rarement adaptées pour les personnes handicapées. Et le secteur du handicap ne dispose pas, quant à lui, de maisons d'accueil directement accessibles depuis la rue pour une personne en chaise roulante. Les listes d'attente dans ce secteur sont très longues. Cette réalité est insupportable. Les besoins en la matière sont criants !

Créer des places en maison d'accueil et en logement de transit, suffisamment et directement accessibles à partir de la rue pour des personnes en chaise roulante.

-Les personnes souffrant d'addictions : la prise en charge d'une personne, au niveau de l'hébergement ou de la santé mentale, part presque toujours de l'exigence d'une abstinence totale de consommation d'alcool ou de drogue. L'abstinence est une condition d'accès à un hôpital, une maison d'accueil, un centre de postcure (bien souvent, il faut aussi être sevré de la méthadone...). Ainsi, en vient-on à exclure un bon nombre de personnes qui veulent se faire aider sans être capables de stopper directement toute consommation.

Promouvoir d'autres formes de prise en charge des assuétudes : réduction des risques ; ouverture de salles de consommation à moindre risque ; housing first ; etc.

4.2. Les dispositifs utiles

Par tous les moyens disponibles, augmenter l'accès au logement pour les populations les plus précaires à Bruxelles

Rénovation et construction de logements sociaux, soutiens à de nouvelles pistes (ex via investisseurs privés, etc.), promotion et soutien aux AIS, encadrement des loyers sur le marché locatif privé, etc.

Parmi ces pistes, nous désirons mettre en évidence celle-ci (qui ne fonctionnerait pas sans d'autres dispositions, mais qui, dans un premier temps, serait au moins décisive par rapport au sans-abrisme) : **via des conventions, l'organisation à grande échelle d'un accès prioritaire aux logements sociaux pour les populations les plus fragiles**. Etant donné la situation au niveau du logement à Bruxelles, il faut en effet prendre des mesures fortes pour protéger les plus vulnérables. En outre, il faudrait organiser, réguler ces conventions et en distribuer équitablement les opportunités aux institutions demandeuses. A l'heure actuelle, celles-ci sont en concurrence et beaucoup d'énergie est gaspillée inutilement à cette course aux conventions. Une piste d'amélioration réside certainement dans une meilleure définition du rôle et de la position de la Cellule Capteur-Logement au profit d'un ensemble de partenaires pourvoyeurs de candidats-locataires.

Les projets Housing First sont indéniablement les premiers concernés. Cependant, les projets dont l'ambition principale vise la réinsertion par le logement, tel notre projet de Soutien au Logement, devraient aussi être davantage soutenus par rapport aux solutions concrètes qu'ils peuvent offrir.

Augmenter les ressources en accompagnement qui ont fait leurs preuves et enregistré de nombreux succès : travail de rue, projet « Soutien au Logement » à DIOGENES, services de guidance à domicile, Housing First, ... Ainsi que le métier particulier de Facilitateur-Logement.

L'enjeu et le défi quotidien, en parallèle des entrées en logement, consistent aussi à assurer le nécessaire en termes d'accompagnement. Ainsi, par exemple, les entrées en logement des personnes suivies par DIOGENES ont été nombreuses cette année et les situations ont, pour certaines, été difficiles à suivre avec l'intensité requise. L'équipe pratique régulièrement le relais et la co-intervention autour des usagers ; ce qui permet, dans l'idéal, de diminuer l'intensité de notre propre accompagnement. Mais il est à noter que, dans les débuts surtout, les relais représentent en eux-mêmes une charge de travail importante avant de devenir tout à fait fonctionnels et de libérer du temps de travail.

Nous manquons de ressources pour faire plus, alors qu'il nous paraît possible de toucher un plus grand nombre de personnes dans le besoin.

5. Remerciements

Nous tenons à remercier les Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale et leurs collaborateurs, non seulement pour leur soutien au projet « Soutien au Logement », mais aussi et surtout pour l'attention particulière qu'ils portent à l'intégration par le logement des habitants de la rue.

Nous remercions également nos partenaires (personnes, associations et institutions) pour les multiples collaborations, pour leur engagement et le partage de nos objectifs de travail.

Enfin, last but not least, nous tenons à remercier les (ex-)habitants de la rue pour la confiance partagée.